LA LIBERTÉ

50¢

Volume 75 no2 Saint-Boniface, du 8 avril au 14 avril 1988

René Mulaire et Orise Lapointe examinent une ancienne photo de Saint-Pierre-Jolys pour localiser un des premiers emplacements de la caisse populaire. Ils ont confié souvenirs et commentaires à Bernard Bocquel. Voir pages 10 et 11.

photo: Bernard Bocquel

En 1988, cinq occasions de chanter les racines des caisses

50e L'héritage

La nouvelle tient en quelques mots trop communs: Samedi 9, Saint-Pierre-Jolys va célébrer le 50e anniversaire de sa caisse populaire. Mais il y a tellement plus dans cet événement.

René Mulaire, 58 ans, a été président de la caisse pendant 15 ans. Et ce cinquantième anniversaire l'a conduit à se poser une série de questions.

«J'ai réfléchi sur mon identité, sur l'importance de la fidélité à soi-même. Le mouvement des caisses est une partie de mon héritage. Il a permis de développer un esprit d'entraide».

«On a prouvé qu'on était capable de conduire nos affaires nous-mêmes. On n'a pas à faire de l'aplat-ventrisme. Car on a réellement accompli quelque chose. Je prends ça comme un héritage pour les prochaines générations».

René Mulaire a donc l'intention de faire chanter les Jolyens au banquet. La chanson «C'est à notre tour» deviendra le symbole d'une communauté qui porte en elle l'histoire de luttes pour l'obtention d'un poids économique.

On avait déjà eu l'occasion de le remarquer l'an dernier, lorsque la caisse de Saint-Malo marquait son 50e anniversaire de fondation: derrière les progrès économiques, se profile la vie de la plupart des villageois.

En effet, à la question: qui n'a jamais profité de la caisse?, la réponse est évidente. Que ce soit à Saint-Malo, à Saint-Pierre ou ailleurs, il n'y a que très peu de personnes qui n'ont pas bénéficié de l'aide de la caisse.

Il n'y a donc que très peu de personnes qui ne peuvent pas ne pas être touchés par un 50e de caisse populaire, célébration communautaire par excellence.

Pour toutes ces raisons, La Liberté a tenu à s'associer à cet événement. Notre couverture spéciale commence en page 10.

Et bien entendu, La Liberté sera aussi là lorsque, plus tard cette année, les caisses de Saint-Boniface, Lorette, La Broquerie et Saint-Joseph commémoreront 50 années de développement économique pour leur communauté.

Bernard BOCQUEL

SOMMAIRE

Michelle Smith offre une petite place à Cayouche, Mitsou et Bicolo, qui sont venus soutenir Francofonds pour sa nouvelle campagne de prélèvement. Outre les trois parrains et la directrice générale de l'organisme, on reconnaît soeur Berthe Alarie, membre du conseil d'administration. Plus de détails page 7.

photo: Laurent Gimenez



Les oscars du cinéma

Daniel Tougas se risque dans les pronostics.

Voir la rubrique culturelle pages 13 à 16.

Le difficile et limité travail d'assistante sociale

La bouée de sauvetage temporaire



Bernard BOCQUEL

À Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo, Ile-des-Chênes, Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, le nom de Gisèle Roch est de plus en plus connu. Il est vrai que l'assistante sociale visite régulièrement ces communautés.

Depuis trois ans, Gisèle Roch travaille pour le Service à l'enfance et à la famille de l'est du Manitoba. Plus précisément, elle coordonne l'un des 10 centres de ressources de cette agence.

Le centre de ressources dont elle s'occupe est situé à Saint-Pierre-Jolys, avec un satellite à Saint-Jean-Baptiste. Gisèle Roch occupe son bureau régional à des moments précis: mardi après-midi et vendredi matin à Saint-Pierre; mercredi matin à Saint-Jean.

«Mais souvent, à Saint-Pierre, je vais passer toute la journée. J'en profite aussi pour me rendre à Saint-Malo. À Saint-Jean, j'en profite pour aller ensuite à Letellier, Dominion City».

La réalité impose

Du travail, l'assistante sociale de 37 ans n'en manque pas. Présentement, elle suit une quarantaine de familles, dont la moitié reçoivent du counselling.

« Une quarantaine de familles, c'est pas mal un maximum. Mais s'il y a d'autres, je vais les prendre. À un moment donné, c'est une question de priorisation.»

En principe, Gisèle Roch devrait surtout se concentrer sur la prévention. Toutefois, la réalité impose ses exigences: le gros de son travail reste le counselling. Et comme elle commence à être de plus en plus connue, des gens sont de plus en plus disposés à lui parler, à lui faire confiance. «Maintenant, je commence à avoir une meilleure idée de la situation».

«Je vois bien des gens découragés. Comme parents, ils ont de bonnes intentions, mais ils n'ont peut-être pas tous les outils pour élever leurs enfants. Ils sont parfois ébranlés. Dans notre société, c'est difficile d'être parent. Alors il y en a qui se sentent menacé, parce qu'ils n'arrivent pas à canaliser les énergies de leurs jeunes. Ça les conduit à réagir parfois trop fort et trop tard».

Ainsi, Gisèle Roch a constaté que «beaucoup de gens se fient à la discipline physique. Ils ont été élevés comme ça, alors ils ne voient pas vraiment d'autres moyens d'élever leurs enfants».

Cependant, ajoute-t-elle: «J'ai confiance que toute personne, avec de l'information et en tenant compte de son expérience, peut rediriger ses comportements d'une façon plus responsable».



photo: Bernard Bocquel

Gisèle Roch, assistante sociale pour le Service à l'enfance et à la famille de l'est du Manitoba. Avant, on disait seulement l'aide à l'enfance (*Children's Aid*). Mais le nom a été changé pour mieux refléter la réalité.

«Tous les jeunes ont besoin d'un sens d'appartenance et d'exercer des pouvoirs. Il revient aux parents de tâcher de gérer ces besoins dans un climat d'ouverture où chacun a la possibilité de s'épanouir.»

Le problème dans tout ça, c'est que les cours qu'elle offre régulièrement aux parents sont surtout suivis par des familles pas mal saines. Car les personnes qui ont des problèmes sérieux avec leurs enfants ont généralement une attitude défensive. Du genre: *«Qu'est ce que les gens vont dire si on va à ces cours ?»*

Cela va de soi, la confidentialité est un élément important de sa job. Toutefois, même si un rapport de confiance pouvait systématiquement s'établir entre l'assistante sociale et les familles minées par les conflits parents-enfants, Gisèle Roch n'arriverait pas «à tout faire».

Sécurité

Son objectif est donc de «rendre les communautés responsables de la sécurité, de la santé de leurs familles et de leurs jeunes.» Elle travaille avec un comité régional de 8 bénévoles pour inciter parents et jeunes à organiser leur propre réseau d'entraide. «Pour qu'ils puissent se donner un coup de main entre eux. C'est ça qui est le plus efficace».

Car Gisèle Roch sait bien qu'elle ne peut servir de bouée de sauvetage à toutes les personnes à bout de nerfs.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

La faille de Meech

Le gouvernement conservateur de la Saskatchewan n'a pas hésité longtemps avant d'emprunter la porte de sortie que lui a fournie la Cour suprême du Canada en février 1988. La Saskatchewan aura été une province bilingue pendant 40 jours et 40 nuits seulement.

On se souvient que le plus haut tribunal du pays avait déclaré, le 25 février 1988, que les Fransaskois(es) jouissaient des mêmes droits linguistiques que les francophones du Manitoba.

Par contre, ont ajouté les neuf sages de la Cour suprême, contrairement à la situation manitobaine, les droits des francos de la Saskatchewan ne sont pas garantis par la Constitution.

Même droits, différentes protections. Ainsi les droits linguistiques des Fransaskois(es) pouvaient être abrogés ou modifiés unilatéralement par l'Assemblée législative de la Saskatchewan.

C'est en plein ça qu'a fait le gouvernement de Grant Devine lundi 4 avril. En introduisant un projet de loi qui abroge l'article 110 de la loi sur les Territoires du Nord-Ouest de 1886, le français est relégué à l'arrière-plan, sans doute au même niveau que toutes les autres langues étrangères.

Grant Devine, le premier ministre de la Saskatchewan, n'est pas stupide. Il sait qu'il doit répondre à l'électorat de sa province et non pas à l'opinion publique nationale. Après tout, c'est ça le rôle premier d'un gouvernement provincial.

ÉDITORIAL

Grant Devine sait aussi que ce ne seront pas les premiers ministres des autres provinces qui vont lui reprocher d'être insensible à sa minorité de langue officielle. On ne voit vraiment pas Don Getty (Alberta) ou Robert Bourassa (Québec) remonter les bretelles à Grant Devine pour avoir rayé les droits linguistiques des Fransaskois(es).

Pourtant, en signant et en faisant entériner l'accord du lac Meech, ces trois messieurs et leur gouvernement ont une obligation constitutionnelle de protéger la dualité linguistique canadienne. Ou du moins, ils l'auraient si l'accord du lac Meech était déjà entériné par le parlement fédéral et les sept autres provinces.

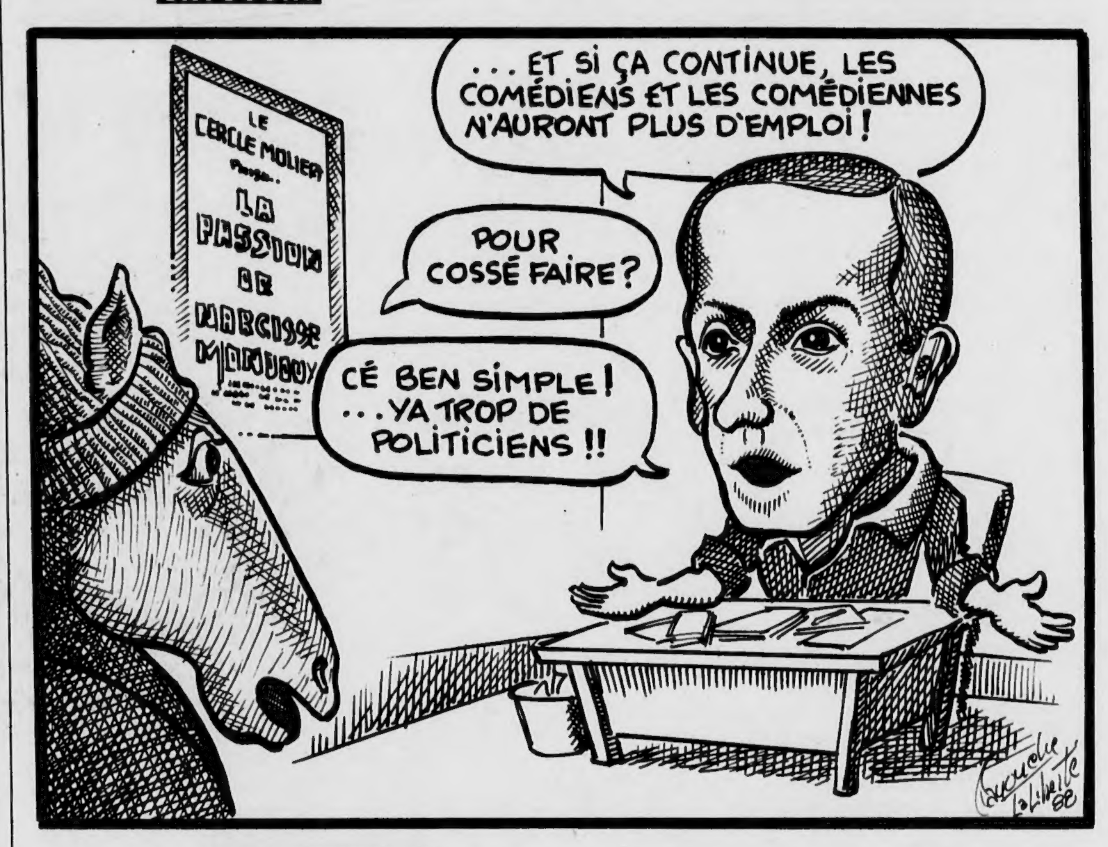
Voilà en fin de compte la grande faille de l'accord du lac Meech. Pierre Trudeau, notre ancien premier ministre, l'autre jour devant le Sénat canadien, l'a encore redemandé: *Qui parle au nom du Canada?*

La réponse est d'autant plus évidente depuis le 4 avril. Comme l'a démontré Grant Devine, ce ne sont pas les provinces. Tant et aussi longtemps que le Canada est censé être un pays, ce ne peut être que le gouvernement fédéral.

Un gouvernement fédéral avec tous les pouvoirs nécessaires pour assurer une politique économique et linguistique nationale, d'un océan à l'autre.

Lucien CHAPUT

CAYOUCHE



LETTRE

Les aîné(e)s savent ce qu'il en coûte

M. le rédacteur,

La réaction de la Fédération des aînés franco-manitobains aux États généraux vient peut-être un peu tard. Qu'importe, nous tenons à exprimer notre opinion.

Les aînés qui ont assisté aux États généraux ont été choqués par le ton négatif des commentaires, surtout au cours de la session du dimanche après-midi. On parlait comme si l'exercice des États généraux avait été futile parce qu'on n'était pas arrivé à élaborer un plan global pour la francophonie au Manitoba... Depuis quand est-ce qu'un plan global se dresse en une journée et demie de discussions?

Les jeunes ont dit n'avoir pas été suffisamment informés. Pourtant, ils étaient là lors des audiences publiques en région et en ville... Un membre du CJP siégeait au comité organisateur des États généraux. Qui est responsable du manque de communication?

On a critiqué le peu de participation. Pourtant, toutes les régions étaient présentes et ont participé activement aux discussions. On a même réussi à élaborer des projets régionaux fort intéressants...

Les aînés savent, par expérience, ce qu'il en coûte de lutter pour la sauvegarde du fait français au Manitoba. Aussi, ils reconnaissent et apprécient les efforts de la SFM dans ce sens. La suggestion d'une restructuration de la SFM ne doit pas être considérée comme une condamnation. C'est tout simplement une adaptation qui s'impose dans une société qui évolue très vite.

Les aînés ont regretté assister à une session de clôture où le ton a été à la critique plutôt qu'à l'espoir d'un avenir prometteur où, la main dans la main, tous les Franco-Manitobains —jeunes, adultes, aînés— forgeraient ensemble l'avenir de la francophonie au Manitoba.

Adrien Leclerc, président
La Fédération des aînés franco-manitobains
le 31 mars 1988

LETTRES

D'autres lettres en pages 6, 8 et 26.

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Les frais de non résidence augmenteront de 6% en moyenne à la rentrée scolaire 1988 dans la division de Saint-Boniface.

Les frais de non résidence sont acquittés par les élèves extérieurs à la division qui suivent un ou plusieurs programmes à Saint-Boniface.

Les nouveaux frais, pour une scolarité complète, sont les suivants: programme régulier: 1 110$; Collège Louis-Riel: 1 260$; Pierre-Radisson Collegiate: 1 460$; programmes spéciaux (*pour handicapés*): 2 360$; étudiants étrangers: 3 500$.

VITE LU VITE SU

Winnipeg — La Fondation canadienne du foie (*section manitobaine*) tiendra sa première réunion lundi 11 avril à 19h30 (*salle de Holy Trinity Church*).

Les objectifs de la Fondation seront expliqués pour démontrer la nécessité de fonder une section manitobaine. Plus de 100 maladies affectant le foie touchent jusqu'à 12% de la population manitobaine chaque année.

L'orateur invité est le Dr Gerald Minuk, responsable des recherches sur les maladies du foie au Health Science Research Centre.

Les radio anglophones oublient les jeunes

CKSB n'a pas abandonné la partie

On ne peut plus dire, de nos jours, que ce sont les adolescents qui contrôlent les ondes radiophoniques. Puisqu'ils ne représentent plus un groupe économique assez nombreux, les postes de musique populaire ne cherchent plus à les intéresser.



Colette BRIN

À Winnipeg, plusieurs postes de radio ont changé de genre l'an dernier en jouant plutôt la musique des années 50, 60, et 70. Les jeunes qui voudraient écouter de la musique plus récente et des programmes de leur goût décident tout simplement de ne pas écouter la radio.

Un aspect que plusieurs postes semblent avoir oublié, c'est que les jeunes d'aujourd'hui seront la clientèle de demain. En essayant d'attirer surtout des adultes de 25 à 45 ans, ils négligent peut-être leur avenir.

René Fontaine, directeur à CKSB, est conscient de ce problème, qui se pose tout particulièrement dans un poste de radio française. «On essaie d'être une radio qui répond au plus de besoins possibles». Un sondage récent démontre que 59% de la population francophone écoute occasionnellement CKSB.

L'essai sera repris

Comme poste de radio, «CKSB doit tenter de rejoindre tous les segments de la population francophone en tout temps. Alors, même si une émission comme Chute libre est surtout axée vers les jeunes, on ne veut pas écarter les autres auditeurs».(1) L'émission contient donc du matériel qui pourrait également intéresser les adultes.

Le directeur du poste ajoute que l'initiative d'une tribune téléphonique, durant une semaine (*11 au 15 janvier*), a été un grand succès auprès des jeunes et des adultes, si on en croit la cinquantaine de lettres qui ont été reçues au poste à ce sujet. Il assure que l'essai sera repris de façon régulière, «une fois par mois ou six fois par an, par exemple,» suggère-t-il.

Pour René Fontaine, c'est ce contact direct qui est essentiel. «Si on veut rejoindre les jeunes, il faut le faire de façon active».

Et c'est surtout à travers les écoles que CKSB veut rejoindre activement les jeunes. En aidant les radios scolaires, en donnant des ateliers dans les écoles, en enregistrant la musique pour des danses, le poste espère intéresser les jeunes à la musique française et, bien sûr, à écouter CKSB.

René Fontaine entrevoit le développement d'un programme radio pour les jeunes d'âge scolaire qui serait un volet optionnel du cours de français de la dixième année, ainsi que des concours de productions radiophoniques entre écoles.

En attendant, le progrès semble se faire, petit à petit. René Fontaine soulève un commentaire reçu suite à la tribune téléphonique: «Il y en a qui ont appris que CKSB, c'était 1050 sur le cadran, et ça, c'est quand même un bon commencement».

(1) *Chute libre, émission diffusée à CKSB le samedi matin, de 7h à 12h, est un programme varié qui inclut le palmarès franco-manitobain, établi au téléphone par les auditeurs. Ce palmarès est ensuite distribué dans les écoles françaises de la province.*

VITE LU, VITE SU

Saint-Jean-Baptiste — À l'heure où nous écrivions ces lignes, Herbie était encore à flot. Mais ses jours, et même ses heures, étaient désormais comptés.

«À mons avis, elle ne tiendra pas la semaine, surtout avec le beau temps qui est annoncé», nous déclarait Donald Fillion mardi dernier. Selon lui, la quasi totalité des 1440 billets pour parier sur le jour et l'heure du naufrage de Herbie ont été vendus.

C'est la troisième année consécutive qu'une petite Volkswagen est placée sur la glace. L'opération a permis de recueillir 1 200$ en 1986 et 600$ l'année suivante (*consacrés au curling*).

Du McDonald's pour se remettre

Assurance-maladie. **Une personne qui consulte un** médecin dans une province autre que la sienne n'a plus besoin de s'inquiéter d'avoir à payer des coûts supplémentaires. Une nouvelle entente entre le gouvernement fédéral et 9 des dix provinces garantit qu'une personne est assurée pour tous les services offerts dans la province où le medecin est consulté. Il y avait déjà une entente semblable pour les frais d'hospitalisation. L'entente n'est pas valable au Québec. Cette province n'a jamais reconnu la loi fédérale sur la santé adoptée en 1984.

Bilinguisme. **On pourra s'exprimer en français à l'As**semblée législative de la Saskatchewan et devant les tribunaux de la province. Mais les documents officiels seront publiés en anglais seulement. Et c'est le cabinet qui décidera lesquelles des lois provinciales seront traduites et quand. Voilà le genre de bilinguisme provincial que propose le gouvernement de la Saskatchewan dans un projet de loi déposé en chambre le 4 avril 1988.

Le projet de loi abrogerait également l'article 110 de la loi sur les Territoires du Nord-Ouest adoptée en 1886. Cette loi, avait affirmé la Cour suprême du Canada le 25 avril, faisait de la Saskatchewan une province bilingue au même titre que le Manitoba. Par contre, puisqu'il s'agissait d'une loi ordinaire et non pas d'un article constitutionnel (*comme c'est le cas au Manitoba*), l'Assemblée législative de la Saskatchewan pouvait la modifier ou l'abroger, avaient ajouté les juges du plus haut tribunal du pays.

□

Docteur McD. **Le géant du fast-food américain, Mc**Donald's, s'étend. Cette fois-ci dans les hôpitaux des États-Unis. Ronald McDonald peut maintenant se vanter d'avoir un restaurant dans pas moins de sept hôpitaux. Avec plus de 6 000 hôpitaux à travers les États, la multinationale bâtie par les hamburgers et les frites, considère que les hôpitaux sont un endroit fertile pour l'expansion. Burger King et Wendy's, pour leur part, ont indiqué qu'ils devraient sous peu, ouvrir des restaurants dans certains hôpitaux. Il y a 9 000 restaurants McDonald's aux États-Unis.

□

Essence. **Pour la première fois depuis 1979, les sta**tions-services canadiennes ont connu en 1987, une augmentation réelle de leurs ventes. C'est la première fois durant les années 80 que les consommateurs s'inquiètent moins du prix de l'essence et de la conservation de l'énergie lorsqu'ils font le plein. Le résultat: une augmentation des ventes de l'ordre de 2,8%. Aussi, les ventes sont réparties entre moins de stations-service. Durant les dix dernières années, quelque 1 000 stations-service ont fermé leur porte. Il y a présentement quelque 17 500 stations-service d'un océan à l'autre.

□

Élections. **229 Manitobaines et Manitobains, 10 de plus** qu'aux élections provinciales de 1986, sont candidats aux élections du 26 avril. Le Parti libéral, le Nouveau parti démocratique et le Parti progressiste-conservateur ont tous un candidat dans chacune des 57 circonscriptions électorales de la province. Le Western Independence Party, anciennement le Western Canada Concept, a 16 candidats (*5 en 1986*). Le Confederation of regions a 14 candidats (*14 en 1986*). Le Parti progressiste a 6 candidats (*12 en 1986*); les Libertarians, 6; et le Parti communiste, 5. Il y a aussi 11 candidats indépendants.

□

Juges. **Le moral des 240 juges de la Cour provin**ciale de l'Ontario est sévèrement à la baisse, affirme un recherchiste de l'école de droit de l'Université de Toronto. Les raisons? Pour des personnes qui ont au moins dix ans d'expérience dans le domaine du droit, ils seraient sous-payés (*81 510$ par an*). En plus, les possibilités de promotion son presque inexistantes (*10% d'entre eux seront promus aux tribunaux fédéraux*). Enfin, les juges provinciaux ne reçoivent pas le respect qu'ils méritent (*la formule de politesse exige qu'on dise à un juge provincial «your honour». Les juges fédéraux ont droit à «your lordship»*).

□

NPD-OTAN/NATO. **Les néos fédéraux devraient annon**cer très bientôt, assure le Toronto Star, que leur politique de retrait de L'Organisation du traité de l'Atlantique nord (*OTAN/NATO*) sera maintenue. Le comité des Affaires internationales du parti était chargé d'examiner cette position des néos, très populaire au sein du parti, mais plutôt mal perçue par la population canadienne en général. Un état de fait qui a déjà conduit le président du comité néo à prendre les devants: «Tout changement interviendrait après de longues négociations. Aucune action précipitée ne serait prise».

Patenteux. **Toutes les inventions ne sont pas rentables** a dû constater un patenteux winnipégois qui a plaidé coupable à l'accusation de vol à l'étalage. Gérard Edmond Neault avait subtilisé deux pizzas, une revue et de la trempette de croustilles d'un Safeway en accrochant ces articles à une série de crochets qu'il portait sous son manteau. Cette invention, a expliqué le Winnipégois âgé de 51 ans, lui permet de faire deux fois plus d'ouvrage d'un homme plus jeune que lui. Le juge de la Cour provinciale n'a pas été impressionné. Il l'a condamné à 500$ d'amende pour un vol totalisant 21$.

□

Petro-Canada. **Le flambeau olympique aurait été ren**table, d'après certains analystes du marché du pétrole. La société d'État, dont le siège social est à Calgary, aurait vendu en 1987 autant d'essence qu'Imperial Oil qui, historiquement, avait toujours la plus grande part du marché canadien. Petro-Canada avait 22% du marché canadien en 1986. Sa campagne publicitaire avec le flambeau olympique lui aurait valu 2% supplémentaires du marché canadien.



La revue de presse branchée

Le Globe

▶ On ne veut même plus penser au désert qui régnait à Winnipeg avant que le Globe and Mail place ses boîtes orange (*puis grises*) aux quatre coins de la capitale.

Il faut le répéter: ouvrir le Globe, c'est lire un journal **organisé, pensé**, où l'actualité est intelligemment mise en scène. Contrairement au Free Press où, à l'exception de quelques pages clé, les articles sont disséminés au gré des impératifs publicitaires.

Avec la qualité de l'image qu'il projette, le quotidien national n'a pas besoin de s'excuser en vendant l'exemplaire à 50 cents. L'information bien pensée et bien présentée a un prix.

Sûr de sa qualité, le Globe peut donc, sans complexe, proposer à son lectorat une série d'articles sur les politiciens face à la caméra. Et souligner encore une fois à quel point la télévision dicte ses règles de conduites impitoyables aux élu(e)s.

Pour un journaliste de la presse écrite, qui sait très bien que le journal n'est plus la source première d'information de la population, quel plaisir de citer ces messieurs-dames de la politique à la merci des caméras.

«It's all theatre; once I understood that, I was all set», a dit un jour le premier ministre, Brian Mulroney. (*Qui passe souvent mal à la télé, parce que la télé tolère mal les extrovertis*).

«Some days, I feel like a lady of the night, trying to sell my wares». a confié un autre jour le député libéral Sergio Marchi, toujours prêt à se dévouer pour s'indigner sur commande devant une caméra.

Le hasard du calendrier a voulu qu'un prof de l'Université du Manitoba publie une étude estimant qu'un fort courant d'autoritarisme coule dans les veines d'un paquet d'élu(e)s. Les responsables de la mise en page au Globe n'ont pas manqué l'occasion: cette nouvelle a paru à côté de l'article *«Commons floor a TV studio where MPs play to camera»*

Et le hasard de l'actualité a montré le premier ministre ontarien, deux pages plus loin dans la même édition du Globe, geindre en public. «Tout ce que je fais est controversé. J'ai rien eu de facile dernièrement. J'aimerais juste un sujet facile — juste un seul» a-t-il pleuré devant les journalistes. Peterson ne serait pas autoritaire?

Ça prend un sens dans un cadre

C'est vrai que si on l'avait vu se plaindre la mine basse devant la télé, l'impact aurait été plus fort. Mais lire les jérémiades de Peterson dans un journal qui décortique souvent bien les événements prend une dimension beaucoup plus profonde.

La nouvelle n'a de sens que placée dans un cadre qui permet une mise en perspective. Une dimension que le bulletin télévisé ne peut pas vraiment offrir. Pour les gens qui veulent tenter de comprendre sérieusement leur monde, la presse écrite constitue le passage obligé.

Et côté quotidiens, heureusement qu'on a le choix entre le Free Press, le Sun et le Globe. ■

Bernard BOCQUEL

SAINT-BONIFACE



photo: Laurent Gimenez

Le consul de France de passage à Saint-Boniface

«J'aimerais pouvoir venir à Winnipeg au moins une fois par trimestre». Un souhait que Serge Pinot, consul de France à Edmonton, est jusqu'ici parvenu à réaliser. Il s'est déjà rendu cinq fois au Manitoba depuis son entrée en fonction à Edmonton il y a huit mois.

Le dernier séjour est tout récent. Serge Pinot était présent à Saint-Boniface les 5 et 6 avril afin de permettre aux Français au Manitoba de remplir des formulaires de vote par procuration. Des élections présidentielles se dérouleront en France le 24 avril et le 8 mai. On estime à quelque 3 000 le nombre de Français travaillant au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Beaucoup d'entre eux possèdent également la citoyenneté canadienne.

Le consul de France a profité de son séjour à Winnipeg pour remettre la distinction de Chevalier des Palmes académiques à Carole Harvey, chef du département de français à l'université de Winnipeg.

VITE LU VITE SU

Winnipeg — Le Manitoba Children's Museum présente un Tableau printanier les 16 et 17 avril.

Avec l'aide de bourgeons, de branches et de feuilles, les jeunes pourront créer leur tableau printanier. Le Musée très spécial est situé au 109, rue Pacific. Pour les détails: Roland Wolensky au 957-0005.

□

Saint-Jean-Baptiste — Une partie de la rue principale (*de la caisse populaire vers le nord*) et toute la rue Baril seront rénovées l'année prochaine.

La nouvelle a été annoncée par Roland Marion, conseiller municipal de Saint-Jean-Baptiste à la municipalité rurale de Montcalm, durant l'assemblée annuelle de la Société de développement le 29 mars.

Le coût des travaux de rénovation, non encore calculés, sera assumé à part égales par le ministère de la Voirie et du Transport, et par le comité du village non incorporé de Saint-Jean-Baptiste(1).

(1) *Les trois membres élus du comités sont: Roland Marion, président, Henry Van Den Bosch et Robert Barnabé.*

□

Saint-Claude/Haywood — La chorale des Intrépides donnera un concert à l'occasion du vin-fromage qui se tiendra au centre communautaire de Haywood vendredi 22 avril.

La salle sera ouverte à partir de 19h et le concert débutera à 20h. Le comité culturel de Saint-Claude et Haywood reprend donc la tradition du vin-fromage, après une interruption de deux ans.

«Ce n'est pas la première fois que les Intrépides viennent nous donner un concert. On a également déjà eu la participation de la chorale des Blés au vent», précise la secrétaire du comité culturel, Gisèle Arbez.

On peut se procurer des billets, vendus 7$ pièce, en téléphonant à Gisèle Arbez au 379-2277. Les profits iront au comité culturel.

LETTRE

Si le but est de prévenir

M. le rédacteur,

Puis-je abuser de votre bonté pour m'accorder un peu d'espace pour répondre à la lettre de Diane Lemoine? Vous comprenez, j'espère, qu'il est impossible de monter une défense contre ses nuages de boucanne.

Ce que sa Sainteté le Pape dit, les commandements de Dieu, les déclarations de hauts personnages ne changent rien aux réalités actuelles. Comme l'entête de ma première lettre à la rédaction vous suggère, «Si le but est de prévenir et non pas de punir» il nous faut adopter des méthodes qui vont aider à résoudre le problème actuel.

D'après le Committee On Unplanned Pregnancy, une moyenne de soixante adolescentes par semaine, au Manitoba, demandent de l'aide pour terminer une conception non voulue. C'est ça la réalité et c'est ce qui démontre clairement la nécessité d'un programme d'éducation sexuelle si le but est de PRÉVENIR et non pas de PUNIR.

Paul E. Gauthier
Lorette
le 30 mars 1988

Cayouche, Bicolo et Mitsou s'animent pour Francofonds

Francofonds n'aurait pas pu rêver de parrains plus prestigieux. Cayouche et Bicolo, tous deux collaborateurs fidèles de La Liberté, et Mitsou, des caisses populaires, étaient présents lors du lancement de la campagne annuelle de prélèvement de Francofonds.

Une campagne qui se poursuivra jusqu'au 29 avril. À l'occasion de son 10e anniversaire, l'organisme va introduire trois nouveautés, qui renouent avec les traditions des premières années.

Premièrement, c'est une équipe d'une centaine de personnes à travers la province qui recueilleront les fonds dans toutes les communautés.

Deuxièmement, les membres de Francofonds se déplaceront dans les régions pour remettre leurs chèques de subvention.

Enfin, un banquet de clôture se tiendra le 7 mai pour fêter le 10e anniversaire. Des nouveautés pour 1988, mais qui pourraient être renouvelées les années suivantes si elles ont du succès.

Le premier objectif de Francofonds dans le prochain mois est d'obtenir une centaine de nouvelles adhésions au système auto-chèque. Deuxième objectif: recueillir 20 000$ en dons globaux.

En 10 ans, Francofonds a distribué 238 000$ à divers organismes francophone de la province. Son capital s'élève à 518 000$.

L.G.



On reconnaît sur la photo, de gauche à droite: Guy Jourdain, membre du conseil d'administration; Armand Bédard, président; Berthe Alarie, membre du conseil; et Cayouche.

photo: Laurent Gimenez

Les femmes candidates aux élections

Il faut briser les obstacles



L'auteure est membre du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Cécile Rémillard-Beaudry

COMMENTAIRE

Avec les élections provinciales le 26 avril et des élections fédérales dans l'air, c'est le temps d'aborder la question: *Les femmes et la politique*.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme vient de publier une recherche ayant pour titre: LES FEMMES ET LA POLITIQUE: À QUAND LA VÉRITABLE ÉGALITÉ? Je m'inspirerai de ce document et me servirai des statistiques qu'il contient pour amorcer une réflexion sur ce sujet d'actualité.

Pour atteindre l'égalité, les femmes doivent entrer dans l'arène politique en plus grand nombre. Même si la situation des femmes en politique est plus favorable au Canada que dans d'autres pays, les femmes sont encore loin d'atteindre une proportion équitable...

Au Canada, le taux de participation des femmes aux affaires politiques est présentement de 9,9%; en Grande Bretagne les femmes ne représentent que 3,6% des députés; aux États-Unis, les femmes forment 4,5% du Congrès.

Par contre, en Finlande elles sont 30,5%, en Suède 28,9%, en Norvège 34,9%, au Danemark 25,7%, en Union Soviétique 32,8% et en Chine 21,2%.

La moitié sous-représentée

En 1984, 27 femmes ont été élues parmi les 282 députés qui siègent aux Communes à Ottawa. Depuis, 6 femmes ont été nommées au Sénat. Cela représente un progrès. De fait, c'est le double du nombre de femmes élues en 1980. Malgré ces progrès, les femmes qui représentent la moitié de la population demeurent toujours sous-représentées à Ottawa. Pourquoi?

De nombreux obstacles subsistent à l'entrée des femmes en politique:

— les stéréotypes sexuels; le manque d'appui financier; l'attitude des partis politiques envers les femmes.

Plus un parti a de chances de conquérir ou de conserver une circonscription, moins il a tendance à y présenter une femme. Il semble que les partis politiques appuient des candidates féminines surtout dans les circonscriptions où il est presque certain qu'elles subiront un échec. On croit sans doute que les femmes sont de meilleures perdantes!...

Le plus grand obstacle pour la femme qui veut se lancer en politique semble être l'inégalité du point de vue financier. Il est difficile pour une femme dont le salaire ne représente que 64,9% de celui de l'homme d'entreprendre une campagne électorale.

Malgré tout, les femmes canadiennes sont en voie de surmonter les obstacles à leur entrée dans le monde politique. Elles exercent de plus en plus de pressions à l'intérieur des partis pour faire en sorte qu'on se préoccupe davantage d'accroître la participation féminine à la prise de décisions.

Les organisations politiques ont aussi changé leurs structures. Chacun des trois grands partis fédéraux a créé un fonds spécial d'aide aux femmes. Le Parti progressiste conservateur a établi le Fonds Ellen-Fairclough, le parti libéral le Fonds Judy-LaMarsh et le Nouveau Parti démocratique le Fonds Agnes-McPhail.

Un fait indéniable demeure: les femmes entrent dans la course électorale et sont élues. Il faut y voir un signe des temps.

LETTRE

On peut offrir mieux à une femme enceinte

Quand un enfant est abandonné je vous assure qu'il est vite ramassé. Il n'y a aucun enfant non voulu. On a une trop grande liste de parents qui doivent maintenant attendre 10 ans avant de pouvoir adopter un enfant. Quand ils se rendent compte qu'ils sont stériles, la plupart auront entre 40-45 ans avant d'avoir une chance d'adopter leur premier enfant. Pas mal déprimant... Tous les enfants sont voulus.

Vous ne pensez pas qu'une mère se sentirait mieux de savoir que son enfant est en vie et heureux que de se battre avec sa conscience le restant de sa vie à cause de son avortement.

Quand ont parle de la vie et la mort, il faut écrire des lettres, faire des discours et participer à des manifestations. C'est notre devoir. On a le droit de s'exprimer et quand ça vient à la mort d'un enfant, le crime est de ne rien dire.

La sacrifice qu'on a enduré pour ces «non-voulus», comme vous les appellez, c'est de les laisser mourir péniblement par l'avortement.

Vous dites aussi «qu'on a réussi à faire souffrir d'avantage» une autre pécheresse. Vous avez raison, elle souffre beaucoup de son avortement souvent forcé par vous qui dites que c'est bon pour elle. Alors c'est de votre faute si elle a péché. Après son avortement vous n'êtes plus là pour elle qui reste seule avec «son choix». Seulement les groupes et personnes Pro-vie sont là pour l'aider après son avortement.

On peut offrir mieux à une mère enceinte que la violence qui est l'avortement. L'amour et la tendresse ensemble avec le support qu'il lui faut: Pregnancy Distress Service, Lindenview Residence, Villa Rosa, Young Parents Community Center, Crisis Pregnancy Center sont tous des groupes qui offrent des alternatives à l'avortement.

N'est-ce pas ceci qu'il lui faut à la place de la «solution immédiate» (avec conséquences plus tard) de l'avortement. Quelques chose qui pourrait la rendre malheureuse pour le restant de sa vie et peut aussi la rendre stérile. Quel terrible cauchemar. Vous avez réussi à tuer le seul enfant qu'elle puisse porter.

Pensons aux alternatives qui enseignent la responsabilité et l'amour. L'avortement est toujours entouré de peine.

Gisèle Brunet
Saint-Boniface
le 18 mars 1988

Les budgets des divisions

Les nouveaux programmes sont rares

Les résidants des divisions scolaires de la Seine et du Cheval Blanc ne subiront aucune augmentation de leur taxe scolaire cette année. Dans la Montagne, à Saint-Vital, Saint-Boniface, Norwood et la Rouge, les augmentations varient entre 1 et 3,14 mille.

Du côté des programmes qui seront offerts aux étudiants à la rentrée 1988, on remarque peu de nouveautés. Les divisions de la Seine et de Saint-Vital vont cependant instituer un programme spécial pour les élèves surdoués.

La Liberté fait le point

Dans la Rouge, des cours d'arts industriels sont donnés depuis le mois de février. À Norwood et dans la Seine, des programmes de carrière, destinés à initier les étudiants à la vie active, seront créés ou étendus.

À Saint-Boniface, on compte bien réouvrir l'école Van Delleghem, actuellement louée à l'Académie de police. Et à Saint-Vital, l'année scolaire 1988-89 verra la construction d'une nouvelle école secondaire pour l'immersion.

Du côté des effectifs d'étudiants, on constate que les augmentations importantes sont rares (*sauf à Saint-Vital, grâce à l'immersion*), et que certaines division ont enregistré des baisses, souvent importantes.

Quant à l'augmentation de la subvention provinciale, qui dans la plupart des cas représente beaucoup plus de la moitié du budget, elle augmente dans des proportions très différentes selon les divisions.

Villages



Laurent GIMENEZ

*Après **Saint-Pierre-Jolys** et **Sainte-Agathe**, c'est au tour des paroissiens de **Notre-Dame-de-Lourdes** de nous parler de leur village et de son avenir, tel qu'ils le voient.*

*Troisième épisode de la série **Villages** dans **La Liberté** la semaine prochaine.*

La situation par région

	Saint-Vital	Saint-Boniface	La Seine	Norwood	La Montagne	La Rouge	Cheval Blanc
Budget 1988 (*et augmentation par rapport à 1987*)	40 321 460$ (*+12,8%*)	27 307 250$ (*+6%*)	18 900 000$ (+8,7%)	7 179 430$ (*+2,8%*)	5 884 861$ (+4,1%)	5 452 217$ (*+5,9%*)	5 102 975 (*+5,3%*)
Augmentation de la subvention provincial de 1987 à 1988	+13,2%	+6,1%	+8,29%	+6,5%	+2,93%	+4,8%	+4,95%
Nombre d'étudiants inscrits pour l'année 1987-88 (*et nombre d'étudiants en moins ou en plus par rapport à l'année précédente*)	8 807 (*+336*)	6 265 (*-2*)	4 473 (*+116*)	1 366 (*-47*)	1 234 (*-40*)	1 224 (*+4*)	1 050 (*-3*)
Augmentation de la taxe scolaire	+1,55 mille (pour une maison évaluée à 30 000$, cela représente une augmentation de 45$)	+0,7 mille (*+21$*)	0	+1,6 mille (*+48$*)	+1 mille (*+30$*)	+3,4 mille (*+94$*)	0



«On savoure

Après une heure d'entrevue avec René Mulaire, impossible de ne pas établir un rapprochement frappant entre son expérience personnelle comme président et le développement de la caisse populaire.

René Mulaire est devenu président de la caisse en janvier 1956, un an après avoir été élu au conseil d'administration. Pour le jeune pharmacien de Saint-Pierre-Jolys, un tout nouvel apprentissage commençait.

«À l'âge de 15 ans, j'étais membre du comité de surveillance de la caisse scolaire du Juniorat. Alors j'ai eu une certaine préparation. Mais je n'ai pas de mots pour expliquer le privilège d'avoir été président de la caisse. J'ai occupé le poste durant 15 ans. J'avais décidé d'arrêter lorsque la caisse atteindrait son premier million. C'était en 1971.»

«Ça a été pour moi une grande période de formation personnelle, de croissance. J'étais craintif, gêné. Graduellement, j'ai pu me libérer. Les gens m'ont fait confiance et ça m'a donné confiance en moi».

Et dans le fond, la caisse a suivi une maturation analogue, après ses débuts en mars 1938 (*la charte date de mai 38*).

«La coopération, d'abord, c'est une théorie. Alors, les gens ont dû apprendre la coopération dans la pratique. Au fur et à mesure, ils ont appris à se faire mutuellement confiance. Ils se sont laissés tranquillement apprivoiser. Graduellement, ils ont décidé de se faire confiance les uns les autres».

Le père de la caisse de Saint-Pierre-Jolys est Joseph F. (*Roblin*) Lambert, qui a assuré la présidence de l'institution financière de 1939 à 1956.

Celui qu'on allait baptiser par la suite Jos Roblin s'est employé à expliquer au monde que ce n'était pas la banque qui allait les sortir de la misère. René Mulaire présente ainsi le contexte:

«La banque à Saint-Pierre avait sa clientèle et prêtait aux entreprises solides. Ce n'était pas un outil de développement à la portée des petites gens. Les banques ne voulaient pas prendre de risques, même pour un tout petit prêt».



50 ans de développement économique»

«La caisse a été fondée par le petit peuple pour se sortir collectivement du trou, à une époque où les gens étaient très, très pauvres et les temps très, très durs».

Clairement, la banque n'était pas intéressée au développement local. Encore moins donc à réinvestir les profits dans la localité. Pour financer son commerce, René Mulaire n'avait pas vraiment d'autre choix que la caisse. Il a utilisé la banque pour les affaires courantes, jusqu'à 1962, lorsque le système de chèque a été mis sur pied.

Évidemment, au fil des années, la situation a évolué. Aujourd'hui, il existe certainement un élément de compétition avec la banque. René Mulaire croit aussi que la mentalité des sociétaires a changé peu à peu.

«À cause de l'abondance matérielle, il me semble que le besoin pour l'économie n'est plus aussi fort. Comme si épargner n'était plus une vertu ou, si on veut, une valeur.»

Et si le sens d'appartenance à la caisse paraît s'être progressivement dilué au cours des ans pour certains membres, René Mulaire ne peut concevoir la caisse autrement que comme «un héritage».

«En réfléchissant sur mon identité personnelle, le mouvement des caisses apparaît comme une partie de mon héritage. C'est une espèce de fierté que je porte en-dedans. J'ai le goût de le dire: on savoure 50 ans de développement économique».

«Ce développement économique est véritablement un héritage de nos ancêtres. C'est maintenant à notre tour de transmettre tout ce que la caisse représente».

Bernard BOCQUEL



photo: Bernard Bocquel

Orise Lapointe, en compagnie de René Mulaire, à l'un des guichets de la caisse pop. Le directeur, Richard Turenne, est assisté d'Hélène Lacasse, Colette Carrière, France Ruest et Corinne Poirier.

Vous êtes seule?

Pour mesurer les débuts modestes de la caisse, il suffit de parler avec Orise Lapointe, qui a été 31 années à l'emploi de l'institution cinquantenaire.

La caisse a occupé sept locations et Orise Lapointe, entre 1946 et 1977, a travaillé dans cinq endroits différents. D'abord, la caisse se trouvait chez Marius Lacasse, le premier gérant, puis a déménagé dans la coordonnerie pour partager, à partir de 46, une location avec l'agronome Jos Lafrance.

Pendant 16 ans, Orise Lapointe a été la seule employée. Une employée modèle, complimente son ancien président, René Mulaire. «Son assiduité était remarquable. On pouvait compter sur elle: on ne cherchait jamais après un papier. Vraiment, Orise était comme une religieuse dans son couvent!»

Une comparaison qui ne relève guère de l'exagération: non seulement «on ne la payait pas cher», mais son abnégation était totale.

La native de Makinak (*voilà 75 ans*), arrivée à Saint-Pierre-Jolys à l'âge de 4 ans, se souvient: «Pendant 12 années, je n'ai pris aucune journée de congé. Malade ou non. C'est moi qui ouvrais la caisse et prenais les minutes du conseil et des comités».

Travailler seule pouvait aussi à l'occasion engendrer quelques craintes. Orise Lapointe avoue avoir eu un moment d'inquiétude lorsqu'un beau jour de 1961, un grand gaillard entre dans la caisse et lui demande: *«Vous êtes seule?»*

En fait, il s'agissait d'un Malouin qu'elle ne connaissait pas et qui voulait s'adresser au gérant de la caisse. Car il ne pouvait pas concevoir qu'elle était la gérante!

Il est vrai qu'Orise Lapointe s'était rapidement fait à l'idée qu'elle était une des rares femmes impliquées directement dans le mouvement des caisses. Elle ne pouvait donc pas trouver la question *«Vous êtes seule?»* parfaitement normale (*du moins pour un homme à l'époque*).

En juin 1966, Olivier Beaudette devenait gérant de la caisse. À partir de ce moment-là, Orise Lapointe n'aurait plus à travailler seule. En 1977, elle a pris sa retraite en qualité de caissière en chef.

B.B.

11 plaques

À l'occasion du banquet samedi 9, des plaques seront remises aux employés et administrateurs ayant plus de 10 ans de service.

Le record incontesté revient évidemment à Orise Lapointe (*31 ans*). Viennent ensuite: Philippe Roy (*22 ans*), Olivier Beaudette (*17 ans*), René Mulaire (*15 ans*), Joséphat Bédard (*14 ans*), John Lahaie (*14 ans*), Corinne Poirier (*15 ans*), Hélène Lacasse (*13 ans*), Jean-Marie Gagnon (*12 ans*), Albert Morrissette (*12 ans*), Marie-Ange Banville (*10 ans*).

«On dévoilera aussi une plaque qui sera installée à la caisse pour rendre hommage aux fondateurs», précise le directeur, Richard Turenne. La caisse est présidée par André Garand.



Les grandes dates

Cambriolage, incendie, déménagement; l'existence de la caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys n'a pas toujours été de tout repos.

En **1955**, des voleurs font sauter le coffre-fort et s'enfuient avec le contenu. Sept mois plus tard, le **7 avril 1956**, le bâtiment qui abrite les bureaux est détruit par **un incendie**.

Durant les cinq ans qui suivent, les employés sont obligés de déménager régulièrement d'une place à l'autre, et ce n'est qu'en **1962** que la caisse s'installe définitivement dans de nouveaux locaux.

Le premier bâtiment avait été acheté par la caisse en **1944** pour la somme de 200$. Auparavant, les employés travaillaient dans un local appartenant à la cordonnerie du village.

1971 fut une autre année importante pour la caisse. Au mois d'avril, **le premier million** en actif était atteint. La caisse de Saint-Pierre-Jolys était la cinquième au Manitoba à atteindre le million. **Le deuxième million** ne fit pas beaucoup attendre, puisqu'en **1973**, le montant de l'actif s'élevait à 1,9 million.

En 1987, l'actif tournait autour des **huit millions**, soit une augmentation de quelque 20% par rapport à l'année précédente. Le premier actif, calculé au 31 décembre 1940, était de 2 820$ et 14 sous.

L'année 1987-88 sera marquée par l'effacement total du déficit accumulé depuis 1981. En partie grâce aux prêts accordés par le **Fonds de sécurité** en 1984, 1985 et 1987. Pour la première fois depuis plusieurs années, on va pouvoir commencer à rebâtir la réserve.

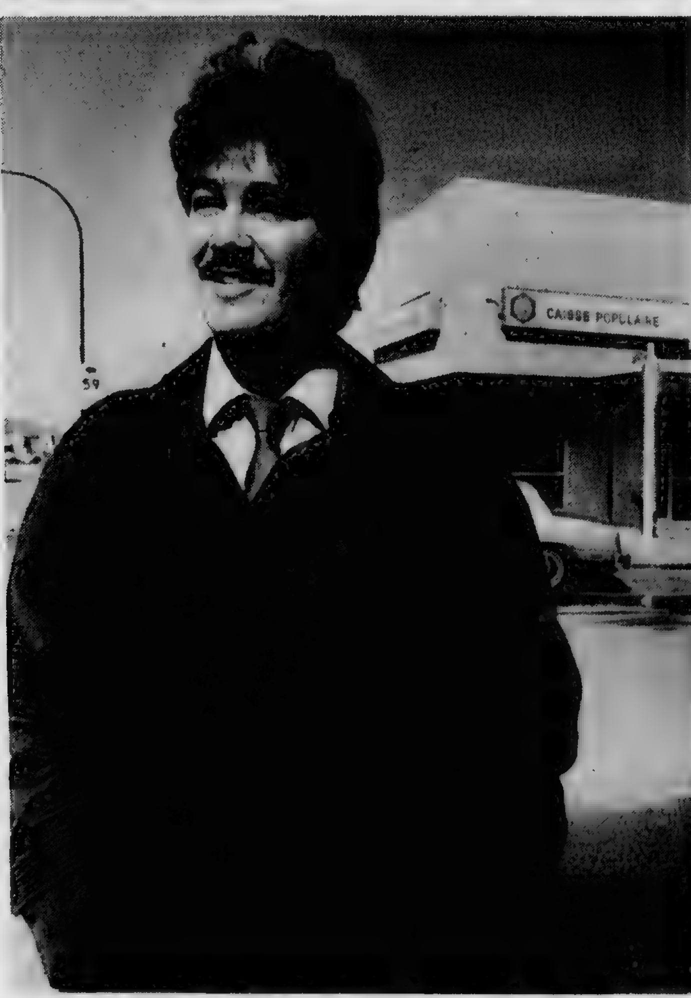
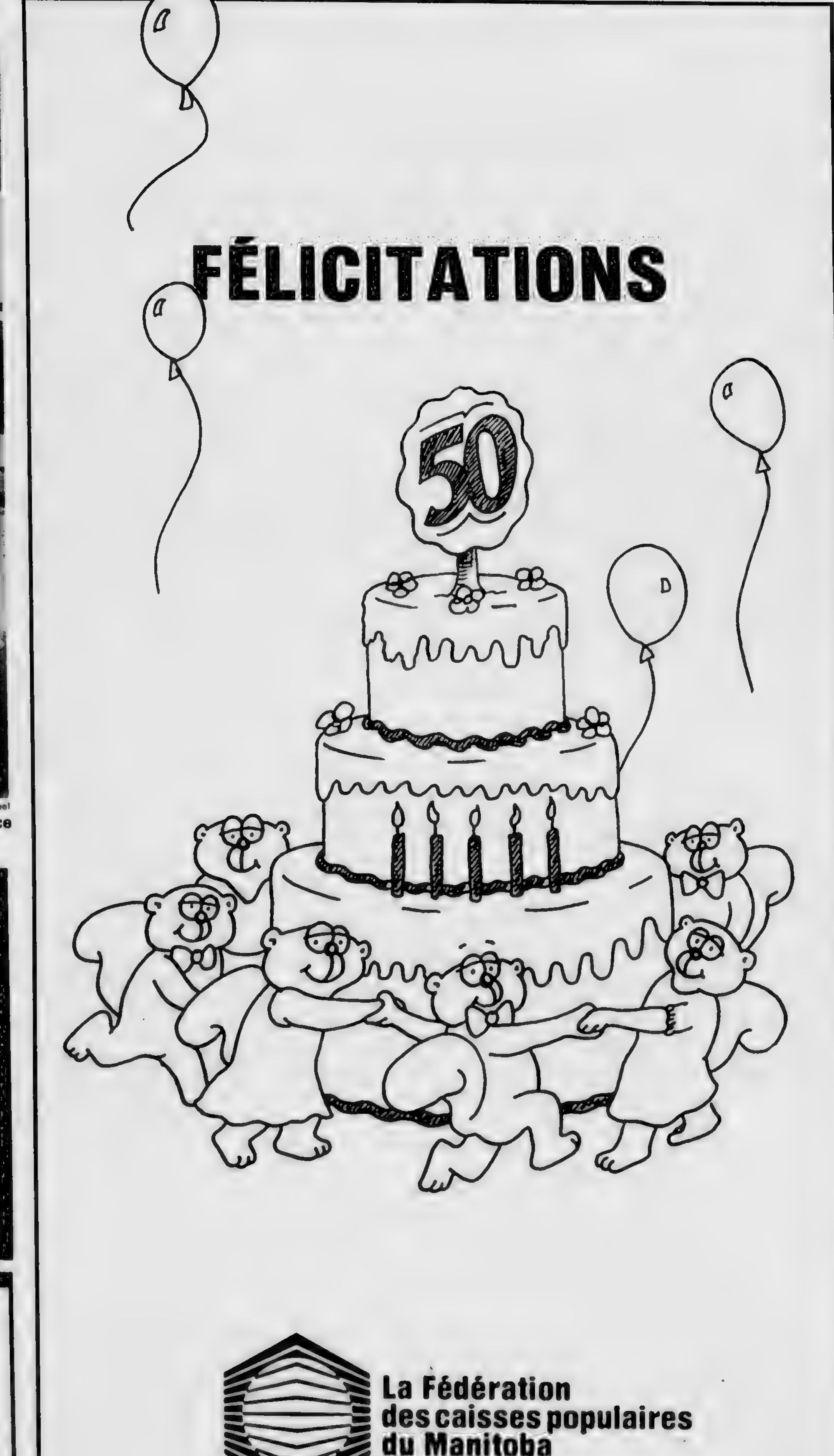


photo Bernard Bocquel

Richard Turenne, le gérant de la caisse populaire, devant l'édifice inauguré en 1973.



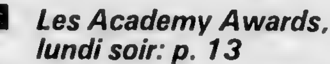


Le film de John Boorman Hope and Glory, basé sur ses expériences d'enfance pendant la Deuxième Guerre Mondiale, est en lice pour l'Oscar du meilleur film. La remise se fait le lundi 11 avril, à 20h, au réseau CTV.

le Culturel

Passez-moi l'enveloppe S.V.P.

Sommaire



Daniel TOUGAS

Le lundi des Oscars

Lundi 11 avril on saura quels films auront su enchanter les membres de la Academy of Arts and Sciences.

Voici un bref rappel des films en mal d'Oscars:

Meilleur film: Broadcast News, Fatal Attraction, Hope and Glory, The Last Emperor, Moonstruck.

Mon choix personnel: **Hope and Glory** de John Boorman. Mais on sait que les Académiciens ont un faible pour les films épiques, ce qui ferait lorgner du côté du **Dernier Empereur.**

Si **Broadcast News** l'emporte, on saura que James L. «Terms of Endearment» Brooks a des amis bien placés (*nudge, nudge, wink, wink, say no more, say no more*).

Meilleur acteur: Michael Douglas, Wall Street; William Hurt, Broadcast News; Marcello Mastroianni, Dark Eyes; Jack Nicholson, Ironweed; Robin Williams, Good Morning Vietnam.

Pour une fois, je pense que mon avis s'accordera à celle de l'Académie: **Marcello Mastroianni** dans Dark Eyes.

Meilleure actrice: Cher, Moonstruck; Glenn Close, Fatal Attraction; Holly Hunter, Broadcast News; Sally Kirkland, Anna; Meryl Streep, Ironweed.

Pas facile. Personnellement, j'ai trouvé **Holly Hunter** très bonne dans Broadcast News, même si le film lui-même ne m'a pas envoûté. Pour une raison ou pour une autre, j'ai l'impression que l'Oscar (*à la demande populaire*) ira à **Glenn Close** de Fatal Attraction.

Réalisateur: Adrian Lyne, Fatal Attraction; John Boorman, Hope and Glory; Bernardo Bertolucci, The Last Emperor; Lasse Hallstrom, My Life As a Dog; Norman Jewison, Moonstruck.

C'est peut-être un élan patriotique, mais j'espère que le Canadien **Norman Jewison** l'emporte. Il y a un côté chaleureux dans les prises de **Moonstruck** qui rappellent le style **Woody Allen.**

Du côté de l'Académie, sans doute on optera pour le grand déploiement de **Bertolucci** (*The Last Emperor*) ou la nostalgie pittoresque de **John Boorman** (*Hope and Glory*).

Gzowski «livré» à Winnipeg

Les auditrices et auditeurs de Morningside au réseau AM de CBC auront l'occasion de voir l'animateur Peter Gzowski *«roasté»* par les littéraires winnipégois.

La soirée, qui aura lieu le 17 avril à 19h30 dans le théâtre du Planétarium, rendra hommage à ce Canadien qui, selon les organisateurs, «a parlé de plus de livres canadiens à son émission que personne ne pourra jamais en lire».

L'événement, qui s'insère dans le cadre du **Festival national du livre** (*du 16 au 23 avril*), s'appelle le **Winnipeg «Eveningside» Cabaret**. Billets au 947-1555 (*Turnstone Press*) ou 942-6134 (*Manitoba Writer's Guild*).

Rappelons aussi que le **Guilde des écrivains manitobains** présente toujours des lectures d'auteurs au **café Blue Note.** La série se poursuit le jeudi 14 avril, à 21h, avec **Kate Bitney**, une poète qui a publié dans **Border Crossings** et **Poetry Canada Review**, entre autres.

La semaine d'après, **Ruth Adrishak,** auteure du recueil de nouvelles **Follow The Buffalo Home**, lira de ses oeuvres le 21 avril à 21h. La série se termine à la fin du mois d'avril.

1989 en perspective

Juste pour nous mettre l'art à la bouche... Le Ballet et l'Opéra ont déjà annoncé leur prochaine saison.

Le programme de l'Opéra en 88-89: **Rigoletto** de Verdi en italien sous-titré en anglais (*au mois de novembre*); **Salome** de Richard Strauss en allemand sous-titré en anglais (*au mois de février*) et **Carmen** de Bizet en français sous-titré en anglais (*au mois d'avril*).

«C'est le défi qui est essentiel quand je produis de l'opéra», souligne le directeur artistique du Manitoba Opera Association, **Irving Guttman**.

Pour le directeur, la production d'opéras connus comme **Rigoletto** et **Carmen** constitue un plus grand défi, pas moins grand, puisqu'on doit les monter avec d'autant plus d'enthousiasme.

Au Ballet: un bon mélange de nouvelles chorégraphies, de ballet classique, de spectacles familiaux, en plus d'une troupe invitée.

En résumé: The Big Top, A Circus Ballet de Jacques Lemay à Noël; **Swan Lake** en mars; des premières en octobre et en mai et les 3, 4 et 6 avril: des invités, la **Compagnie de danse Murray Louis** en compagnie du jazz du **Dave Brubeck Quartet.**

Le prix des billets de saison sont les mêmes que l'an dernier.

• D'autres nouvelles du **Ballet royal:** la troupe est actuellement en tournée dans l'Ouest canadien. Elle donne des représentations du **Big Top** du chorégraphe **Jacques Lemay**.

La compagnie winnipégoise sera de retour du 4 au 8 mai pour présenter **Gaité parisienne**, à la salle du Centenaire.



En tournée dans l'Ouest canadien, le Ballet royal de Winnipeg donnera des représentations de The Ecstasy of Rita Joe (ci-haut). Le Ballet se produira à Brandon en revenant le 1er mai.

Le Voyage du train

Le Cercle Molière reçoit des réactions enthousiastes de jeunes de partout dans l'Ouest canadien qui ont vu la pièce Le Voyage du train, actuellement en tournée.

Holly Walker de Delta en Colombie-Britannique, par exemple, a écrit au **Cercle** pour leur dire: «J'aime la partie où le canard chante, danse et dit toujours j'en ai marre! Vous êtes drôle.»

Le dessin du canard (*ci-contre*) est d'**Evan Peel**, un autre élève de première année à Delta qui partage l'opinion de **Holly Walker**.

Le spectacle, qui met en vedette **Claude Dorge**, **Janique Hébert** et **Roger Rey**, est en Saskatchewan jusqu'au 22 avril. La tournée se terminera à Ottawa au **Centre national des arts**, avec des représentations du 3 au 20 mai.



Le «nouveau» Fort Garry. Les amateurs de musique classique se réuniront de nouveau dans le majestueux Hôtel Fort Garry.

L'Orchestre de chambre du Manitoba a décidé de réutiliser l'une des grandes salles de l'hôtel pour sa série de concerts informels **«Candlelight»**.

Ces concerts, qui sont rediffusés au réseau national de **CBC (98,3 FM)**, avaient autrefois lieu au **Fort Garry** avant d'être relocalisés à la synagogue **Rosh Pina** l'an dernier.

Les acoustiques et l'emplacement (*plus central*) du **Fort Garry** sont les raisons principales du déménagement.

Par ailleurs, la réouverture de l'Hôtel de **Raymond Malenfant** au mois de mai verra aussi la réouverture du club rock **Broadway's**.

Broadway's était autrefois l'un des meilleurs boîtes en ville pour la musique *live* à toutes sauces.

Depuis sa fermeture en 87, bon nombre de clubs du même genre ont ouvert leurs portes: entre autres **The Banana Club, Riffs** et tout récemment le club jazz/blues/rhythm and blues, **The Boiler Room** (*au sous-sol de* **Desoto's** *dans l'Exchange District*).



L'un des personnages du Voyage du train du Cercle Molière, tel que vu par un élève de la première année de la Colombie-Britannique.

La promesse de Gratien à Huguette

«L'idée bouillonnait déjà dans ma tête lorsqu'on était à Puerto Vallarta, il y a quelques années. On était assis autour de la piscine et j'ai dit à ma femme Huguette: «Qu'est-ce que tu dirais mon amour, si j'écrivais une pièce pour nous deux? Elle était ravie!»

Après avoir fait cette promesse à Huguette Oligny à l'âge de 76 ans, Gratien Gélinas sentait qu'il s'était engagé.

«J'y pensais pendant un bon moment à cette pièce, mais maintenant que j'en avais parlé, il fallait que je l'écrive!»



Le doyen du théâtre canadien-français, Gratien Gélinas: «Sur 50 ans de carrière, il y a tant de bons souvenirs. L'un des plus chers serait sans doute les dix années que j'ai passées avec les revues de Fridolin. C'est là que j'ai vraiment appris le métier». (*Ci-haut: Gratien Gélinas dans le rôle de Fridolin en 1945 et aujourd'hui en 1988*).

Tit-Coq

«J'ai pris un an et je me suis enfermé, se souvient le comédien-dramaturge qui nous a donné **Tit-Coq, Bousille et les justes** et **les Fridolinades** parmi tant d'autres. «Ça a donné un enfant qui a l'air heureux de vivre».

Cette «enfant», **La passion de Narcisse Mondoux**, occupera la scène de la **salle Pauline-Boutal** ce vendredi soir 8 avril, et se poursuivra jusqu'au 16 avril, tous les soirs sauf le lundi à 20h.

Après 50 ans de carrière théâtrale, on pourrait croire que **Gratien Gélinas** abordait cette nouvelle pièce (*sa première en 20 ans*) avec la confiance d'un dramaturge qui avait déjà fait ses preuves. Ce n'était pas aussi facile.

«Je ne savais pas si j'avais encore la possibilité de vraiment communiquer quelque chose à un auditoire», confie le comédien de 79 ans.

«Dans le fond, peu importe notre expérience, on a toujours quelque chose à prouver. Même si ce n'est que prouver qu'on peut encore le faire!»

«C'est comme l'amour, lance **Gratien Gélinas** en souriant, ce n'est pas parce qu'on l'a fait souvent qu'on n'a rien à prouver à sa partenaire!»

La passion de Narcisse Mondoux, c'est l'histoire d'un plombier de village qui vient de prendre sa retraite. Ce plombier veuf, joué par **Gratien Gélinas**, est amoureux d'une femme du village (**Huguette Oligny**) depuis qu'elle a 18 ans.

Le plombier et la belle veuve

«La pièce commence au salon mortuaire, raconte **Gratien Gélinas**. Le plombier rétablit le contact avec cette femme qui vient de perdre son mari».

«Maintenant que la belle veuve est recyclable, il se ressaye.»

«Huguette et moi aimons beaucoup cette pièce. On est heureux de reprendre le collier, même si c'est toujours inquiétant de jouer devant un nouveau public.»

Ces nouveaux publics sont aussi composés de jeunes qui voient Gratien Gélinas sur scène pour la première fois. Pour eux, la pièce pourrait être une découverte.

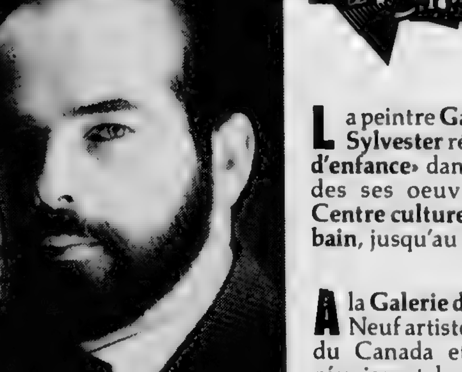
«La pièce montre que l'amour physique, ça peut durer toute la vie, résume le dramaturge. Souvent, les jeunes pensent qu'à 50 ans, on s'essuie puis on ne recommence plus!»

La Tougâterie: *Saviez-vous que la chanteuse* **Lucille Starr** *est née à Saint-Boniface?*

Celle qui nous a donné **«Bonjour tristesse»**, **«Jolie Jacqueline»** *et* **«The French Song»** *est déménagée très jeune de Saint-Boniface pour s'établir avec sa famille à Maillardville en Colombie-Britannique.*

D'ailleurs, c'est dans cette région qu'on fêtera la **«Semaine Lucille Starr»** *du 9 au 16 mai.*

Gâtez-vous



Des animaux étranges et fantastiques vous attendent à la galerie **Plug-In** (*175, avenue McDermot*). L'exposition **Biting Through** de **C. Graham** y est installée jusqu'au 17 avril.

À la galerie **Medea** (*au 132, rue Osborne*), les aquarelles, sérigraphies et gravures de **Margaret Blanchard, Nancy Donelly** et **Joan Dewson** sont en montre du 10 au 30 avril.

Le Festival international des mauvais films se poursuit à la **Cinémathèque** (*100, rue Arthur dans le Artspace*). À l'écran: un film parfaitement lamentable **The Maniac** (*de 1934*) le 8 avril à minuit. Le 9 avril à minuit: **Godzilla vs. Megallon.** Ça prenait au moins un **Godzilla** pour assurer un haut niveau de médiocrité!

La troupe d'improvisation théâtrale **Second City** se produira en ville cette semaine le mercredi 13 avril au **Pantages Playhouse**, à 20h.

On se souviendra que c'est le **Second City** qui nous a donné à Chicago: Dan Aykroyd Gilda Radner, Joan Rivers, John Belushi et le comique natif de Winnipeg, **David Steinberg. L'aile canadienne** de la troupe a produit: Eugene Levy, Martin Short, Dave Thomas, Andrea Martin et John Candy, entre autres.

Deux expositions d'oeuvres récentes se côtoient à **l'Alliance française du Manitoba** (*106, rue Osborne*). **William Pura** et **Jocelyn Barrable** ont les honneurs de la cimaise jusqu'au 8 mai.

Rappelons aussi que l'**Alliance** française du Manitoba tiendra son assemblée annuelle le vendredi 22 avril à 20h, au 106, rue Osborne.

Ernie Coombs, l'affable **Mr. Dressup**, donnera trois spectacles pour les jeunes en compagnie de **Casey** et de **Finnegan** à la salle du Centenaire, à 11h30, 13h30 et 15h30.

Des toiles de William Pura (ci-haut) et de Jocelyn Barrable sont en montre à l'Alliance française du Manitoba jusqu'au 8 mai.



Le baryton québécois, Gaétan Lapierre, jouera le rôle de Mercutio dans l'opéra Roméo et Juliette à la salle du Centenaire les 9, 12 et 15 avril, à 20h.

C'est du **Broadway** des années 30 qui monte sur les planches du **Manitoba Theatre Centre** en cette fin de saison. La comédie **Morning's at Seven de Paul Osborn** sera à l'affiche jusqu'au 30 avril.

La comédie musicale spirituelle et un peu vicieuse, **The Club,** se poursuit cette fin de semaine **au Warehouse** jusqu'au 9 avril. Une représentation spéciale du spectacle a été ajoutée le vendredi 8 avril, à 11h30.

C'est les **Bières et saynètes** qui envahissent la salle communautaire de **Somerset** le samedi 9 avril, à 20h30. Des billets pour la soirée, organisée par le **Comité culturel**, sont disponibles au 744-2170 ou au 744-2835.

Les **Danseurs contemporains** reprennent la scène du 20 au 30 avril, à 20h30. À l'affiche, une création de **Tedd Robinson «What will Tedd do next»**? on le saura bientôt!

La peintre **Gaëtanne Simonne Sylvester** réétablit des **«Liens d'enfance»** dans une exposition des ses oeuvres récentes au **Centre culturel franco-manitobain**, jusqu'au 28 avril.

À la **Galerie d'art de Winnipeg:** Neuf artistes de l'Angleterre, du Canada et des États-Unis réunissent leurs oeuvres pour former **The Impossible Self**, qui commence le 10 avril et se poursuit jusqu'au 10 juillet.

Également à la grande galerie: le film **Persona d'Igmar Bergman** sera projeté le 16 avril, à 20h. Aussi, le critique et professeur d'art de New York, **Robert Rosenblum**, donnera une conférence sur les tendances récentes dans l'art de l'**auto-portrait.**

Pour les naissances, mariages, anniversaires, décès, appelez La Liberté au ***237-4823***. *Un service* ***gratuit*** *pour les abonné(e)s.*



L'équipe Pee Wee de La Broquerie a connu une saison inégalée en 1987-88. Après avoir remporté le championnat de la Ligue Ritchot (*20 victoires, une défaite*), l'équipe de Fernand Piché a battu l'équipe de Saint-Pierre-Jolys en trois parties consécutives durant les séries éliminatoires. Finalement, les jeunes Habs ont remporté le championnat provincial de la MAHA à Winnipeg Beach.

Les membres de l'équipe sont: 1ère rangée (*g. à d.*): Kurt Seidler, Philip Bourrier, Jason Prociw, Donald Normandeau, Stéfane Nicolas, Rhéal Gagnon et Patrick Balcaen.

2e rangée (*g. à d.*): Richard Taillefer (*assistant*), Phillip Klassen, Michel Bissonnette, Jean-Claude Normandeau, Patrick Fournier, Marc Gagnon, Dean Gérardy, Michel Normandeau, Guy Nicolas (*gérant*), Richard Fournier, Fern Piché (*entraîneur*).

HANOVER-TACHÉ

Les Malouins redoublent

On dit souvent que l'appétit vient en mangeant. Mais chez les As de Sainte-Anne, l'assiette pleine a peut-être perdu un peu de son attrait.

Les Sainte-Annois ont gagné huit des douze dernières coupes de la ligue Hanover-Taché. Mais avec deux matchs (*au besoin*) qui restent à jouer dans la finale contre Saint-Malo (*voir* **«Une septième partie?»**), les As vont être obligés de se mettre à table.

«On n'a pas aussi faim que l'an dernier», souligne le gérant de Sainte-Anne, Jacques St-Vincent. L'ancien gardien de but a participé lui-même à bon nombre de finales victorieuses des As.

«L'entrain est là chez les jeunes joueurs. Pour eux, c'est du nouveau. Mais, en gros, notre échec avant n'est pas ce qu'il était contre les autres équipes pendant l'année».

«Saint-Malo a vraiment le vent dans les voiles, poursuit Jacques St-Vincent. Ça fait assez longtemps qu'ils atteignent les finales. Ils savent ce que c'est que de jouer contre les grosses équipes».

Les Warriors de Saint-Malo ont subi deux blessures au cours de la finale, en plus de la suspension de Claude Dupuis (*pour mauvaise conduite*), qui manquera le reste de la série. Pourtant, ces pertes n'ont fait qu'attiser l'ardeur des Malouins.

«Les blessures n'ont rien changé, atteste le gérant des As. Ils ont deux fois plus faim qu'avant. Ils sont convaincus!»

Rien dire

À plusieurs niveaux, ça n'a pas été une série ordinaire. Les parties à domicile et l'apport des gardiens de but n'ont pas été aussi importants que d'habitude.

«Jusqu'à présent, les gardiens n'ont ni gagné ni perdu une partie pour leur équipe, constate Jacques St-Vincent. Ça s'est joué autour des jeux de puissance, des pénalités, et de certains coups de chance. L'avantage de la patinoire à domicile ne veut rien dire non plus dans cette finale».

Il y a au moins un domaine où la patinoire a été avantageuse, par contre: au guichet. «Le monde de Saint-Malo, c'est des partisans très enthousiastes. Ils aiment leur hockey et ils suivent leur équipe».

«Ça fait des beaux dépôts à la banque!, affirme Jacques St-Vincent, en souriant. Avec un peu d'argent en banque, tu peux en faire tellement plus pour les joueurs de ton équipe».

Daniel TOUGAS

Une septième partie?

Les partisans des équipes en finale dans la Hanover-Taché en ont eu pour leur argent jusqu'à présent.

Le sixième match dans la série qui oppose les As de Sainte-Anne aux Warriors de Saint-Malo sera disputé ce vendredi 8 avril, à 20h, à Saint-Malo.

Le septième match, au besoin, sera joué à Sainte-Anne le 10 avril à 20h.

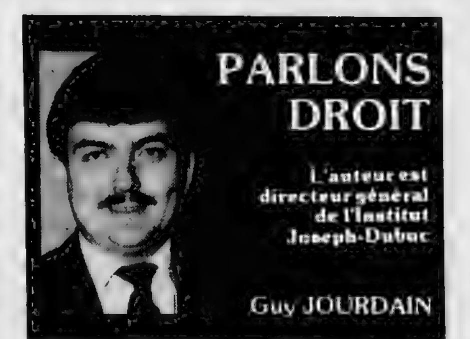
En résumé pour la finale:

Le 22 mars: Sainte-Anne 4/Saint-Malo 3 (*en prolongation*); **le 29 mars:** Sainte-Anne 4/Saint-Malo 2; **le 31 mars:** Saint-Malo 5/Sainte-Anne 2.

Le 2 avril: Saint-Malo 8/Sainte-Anne 7 (*le but gagnant a été marqué par* ***Mario Maynard****: 37 secondes s'étaient écoulées dans la prolongation*); **le 5 avril:** Sainte-Anne 2/Saint-Malo 7.

Les drogues et les stupéfiants

Nous sommes tous au courant des ravages que causent les drogues et stupéfiants dans le monde d'aujourd'hui. Les lignes qui suivent vous aideront à comprendre comment notre système juridique tente de limiter les dégâts.



Terminologie

«drogue contrôlée» Médicament disponible sur ordonnance du médecin uniquement (exemple : barbituriques). [«controlled drug»]

«drogue d'usage restreint» Substance pharmacologique dont l'absorption provoque des modifications importantes et temporaires de la perception, des processus de pensée et de l'humeur (exemple : mescaline). [«restricted drug»]

«stupéfiant» Substance provoquant une diminution de la sensibilité à la douleur et une sensation intense de bien-être (exemple: marijuana). [«narcotic»]

Lois applicables

Deux lois fédérales régissent le domaine des drogues et stupéfiants. La **Loi des aliments et drogues** s'applique aux drogues contrôlées et d'usage restreint et la **Loi sur les stupéfiants** s'applique aux stupéfiants, comme l'indique son nom.

Les infractions

La possession

Le fait de posséder des drogues d'usage restreint ou des stupéfiants, en petite ou en grande quantité, constitue une infraction.

Sylvie est dans une discothèque au moment où la police fait une perquisition. On trouve dans son sac à main un gramme de haschish. Son ami Marc a le temps de laisser tomber son sachet d'héroïne sous la table mais un des policiers surprend son geste.

Sylvie et Marc peuvent être accusés de possession et risquent l'emprisonnement ou l'amende.

Trois types de possession peuvent conduire à une arrestation : **La possession personnelle :** posséder pour son propre usage ou pour donner à quelqu'un une drogue d'usage restreint ou un stupéfiant.

La possession conjointe : posséder en commun, à deux ou plusieurs, une quantité de drogue.

La possession imputée : être en possession de drogue aux yeux de la loi, même si une autre personne en a la garde physique effective.

Le trafic

Stupéfiants

Fabriquer, vendre, donner, administrer, transporter, livrer, distribuer un stupéfiant ou offrir d'accomplir l'une de ces actions, que ce soit avec ou sans contrepartie monétaire, est considéré comme étant un trafic de stupéfiants.

Par ailleurs, est également coupable de trafic de stupéfiants la personne qui se livre à l'une des activités énumérées ci-dessus en se servant d'une substance qu'elle prétend être un stupéfiant.

Drogues

La loi interdit de fabriquer, vendre, transporter, livrer, importer ou exporter des drogues contrôlées, des drogues d'usage restreint ou une substance que l'on prétend être telle.

La possession en vue du trafic

Stupéfiants

Posséder un stupéfiant avec l'intention de le vendre, de le donner, de l'administrer, de le transporter ou de le livrer constitue une infraction de possession en vue du trafic.

Drogues

Posséder une drogue contrôlée ou d'usage restreint avec l'intention de la vendre, de la transporter, de la livrer, de l'importer, de l'exporter ou de la fabriquer constitue aussi une infraction de possession en vue du trafic.

Importation et exportation

Stupéfiants

Le fait d'importer ou d'exporter un stupéfiant par bateau, avion, poste, etc.

Drogues

Le fait d'importer ou d'exporter une drogue contrôlée ou d'usage restreint.

Culture

Stupéfiants

Il est interdit de semer, faire pousser ou récolter une plante pouvant servir ou entrer dans la fabrication d'un stupéfiant (pavot somnifère, chanvre indien).

Drogues

Une drogue contrôlée ou d'usage restreint étant généralement un produit synthétique, le fait de la fabriquer sans permis est considéré comme un trafic de drogue.



Hockey

Cette fois, je vous l'annonce!

(en 5)



André BRIN

Si, les années passées, les prédictions ont été difficiles pour les séries, c'est qu'on ne savait pas ce qui se produirait en 1988.

Ce fut une année où deux places dans les séries ont été décidées le dernier soir. Plusieurs courses ont duré jusqu'à la dernière semaine. Cette année, grâce à la parité, les batailles ne pourraient pas s'annoncer meilleures.

Dans la division Patrick, les vétérans **Islanders** ont affaire, dès la première ronde, aux jeunes **Devils**. Les Devils sont très excités et seront sans doute énervés pour leur première participation en série.

Pour leur part, les Islanders ont vécu, comme équipe, des moments anxieux. La plupart des joueurs étaient là lors du match sans fin contre les Capitals l'an dernier.

Il y a seulement Sean Burke qui pourrait faire la différence. Mais quand même les Islanders en cinq.

L'autre série de la Patrick met aux prises, dès la première ronde, les **Capitals** et les **Flyers**. Les Flyers ont plusieurs blessures et les Caps sont relativement en santé.

Mais ce qui est sur papier ne se traduit pas automatiquement sur la patinoire. Les Capitals ont souvent des problèmes en séries, tandis que les Flyers semblent toujours s'en tirer.

À cause de la défense des Capitals, je choisis avec certaines réserves, Washington en sept.

Du côté de la Adams, les **Canadiens** auront leurs mains pleines avec les **Whalers**. Mais leur profondeur leur permettra de s'acheminer en deuxième ronde, les Canadiens en cinq.

Dans l'autre série de la Adams, **Boston** reçoit **Buffalo** au Gardens pour commencer. Ce seront des matchs chaudement disputés. Les Sabres sont très jeunes et seront tout probablement intimidés par les Bruins, les Bruins en sept.

Dans la division Norris, les **Maple Leafs** causeront des surprises face aux champions de la division, les **Red Wings**. Ce sera une série robuste et ceci est nettement à l'avantage des hommes de John Brophy.

Les durs à cuire des Leafs ne sont pas les meilleurs joueurs. Courtnall, Fergus et Leeman ne se battront pas. Tandis que Probert et Gallant des Wings passeront un certain montant de temps au cachot. Les Maple Leafs en sept.

Les **Blues** et les **Blackhawks** se sont livrés toute une lutte lors de l'année. La défense de Chicago n'est pas merveilleuse. Cependant, les Blues, non plus, ne bénéficient pas d'une défense resserrée. La différence sera M. «denismique», Denis Savard. Les Blackhawks en sept.

Dans la division Smythe, plusieurs pensent que **Los Angeles** pourraient causer des surprises dans leur série avec les **Flames**. Ce serait un miracle. Calgary passera beaucoup de temps à frapper les gros éléments des Kings: Robitaille, Carson et Nicholls. La profondeur n'est simplement pas là pour les Kings. Les Flames en cinq.

Et finalement, nos **Jets**, qui se buttent à un adversaire de taille, les **Oilers** d'Edmonton. La seule chose des Jets, c'est que Fuhr s'épuise totalement et que le jeune Billy Ranford s'énerve lorsqu'il le remplace.

Après Hawerchuk, les Jets n'ont absolument rien à lancer aux Oilers. Les Oilers en cinq.

VITE LU, VITE SU

Norwood — Une série de réunions publiques, commencée le 5 avril, continue de se tenir dans plusieurs écoles de la division scolaire de Norwood.

Le but est de permettre aux gens de se prononcer sur un plan d'avenir à long terme élaboré par la commission scolaire. Les cinq réunions restantes sont les suivantes:

12 avril: bibliothèque de l'école King George V; 13 avril: bibliothèque de l'école Archwood; 18 avril: gymnase de l'école Nordale; 19 avril: gymnase de l'école H.L. Softley; 21 avril: école Précieux-Sang.

□

Saint-Jean-Baptiste — Une cinquantaine de personnes étaient présentes à l'assemblée annuelle de la Société de développementde Saint-Jean-Baptiste le 29 mars.

C'est au cours de cette réunion qu'un projet de développement à long terme du village a été présenté. Il s'agirait d'aménager une petite place dans le centre du village, avec des commerces, un restaurant et un bloc-appartements.

«Maintenant, il faut que l'idée mûrisse dans la tête des gens», explique Philippe Sabourin, président de la Société de développement. «On espère que tôt ou tard un entrepreneur prendra une initiative, et la Société de développement pourra alors lui apporter son aide, d'une façon ou d'une autre».

En attendant, la maquette du projet de centre-ville est exposée à la caisse populaire.

La 3e saison s'annonce très bien

Une jeune ligue de hockey, ça ressemble parfois au dressage d'un animal domestique. Dans les premières années, il faut savoir quand le guider et le laisser faire. Mais surtout il faut savoir le dompter.

C'est le cas de la ligue South Central Intermediate dans la Montagne, qui termine sa deuxième saison d'existence. La ligue, qui a vu le jour en 1986, était un amalgame de deux ligues défuntes: la Pembina Intermediate et la Six-Pack League.

En cette fin de saison, les responsables de la South Central pensent surtout à revoir certains règlements, suite à une bagarre sérieuse qui est survenue lors de la troisième partie de la finale Gladstone/Bruxelles.

Cette bagarre, que le président de la South Central Intermediate, Wayne Bower, avait qualifié «d'agression» (*mugging*), s'est soldée par sept suspensions de joueurs de Gladstone.

«C'est sûr, on va renforcer certains règlements pour l'année prochaine, souligne Wayne Bower. Ce genre de bataille représente tout un apprentissage pour notre jeune ligue».

Le secrétaire-trésorier de la South Central est d'accord. «Ça dépasse le domaine de l'esprit sportif», explique Léo Delaquis.

Nous espérons voir le retour de l'équipe de Saint-Claude...

«Les joueurs sont souvent de jeunes mariés avec des enfants. Ils ont un boulot à faire. Ils ne peuvent pas se permettre de manquer trois ou quatre jours d'ouvrage parce qu'ils se sont blessés au hockey!»

La ligue tient généralement sa réunion annuelle au mois de septembre ou octobre. On saura également à l'automne quelles équipes feront partie de la South Central.

«Miami et Portage-la-Prairie, les nouvelles équipes, étaient à l'essai cette année, affirme Wayne Bower. Si Miami veut revenir l'année prochaine, ils seront bienvenus».

«Par contre, du côté de l'équipe de Portage, nous allons insister pour qu'elle règle ses problèmes de gérance.» (*Les Red Wings de Portage ont été minés cette année par des disputes entre l'entraîneur et les joueurs*).

«Nous espérons aussi voir le retour de l'équipe de Saint-Claude, qui avait joué dans la ligue en 86, mais qui était absente l'année dernière.

Côté finances, la ligue se porte bien, précise le secrétaire-trésorier. Dans le système actuel, chaque équipe paie environ 300$ pour participer à la ligue. L'équipe ensuite se charge de ses propres finances et paye les arbitres pour les parties à domicile.

«Le fonctionnement de la ligue devrait être semblable l'année prochaine, souligne Léo Delaquis. C'est un système efficace.»

Daniel TOUGAS

VOTEZ X

VOTE PAR CORRESPONDANCE À L'INTENTION DES ÉLECTEURS FRAPPÉS D'UNE INCAPACITÉ

Avez-vous le droit de voter aux élections provinciales et êtes-vous incapable, physiquement, de vous déplacer jusqu'à un bureau de scrutin par anticipation ou un bureau de scrutin ordinaire? Dans l'affirmative, vous pouvez demander au directeur du scrutin de votre circonscription électorale l'autorisation de voter par correspondance.

Vous devez faire parvenir votre demande écrite au directeur du scrutin au moins dix jours avant le jour du scrutin, c'est-à-dire le samedi 16 avril 1988 au plus tard.

Veuillez dûment remplir la formule ci-dessous ou écrire à votre directeur du scrutin.

Si votre demande est acceptée, vous recevrez un bulletin de vote au moins 5 jours avant la date du scrutin. Suivez les instructions qui accompagnent le bulletin et n'oubliez pas que vous devez le faire parvenir au directeur du scrutin au plus tard à 20h le jour du scrutin, le 26 avril 1988.

Adressez toute demande de renseignements à votre directeur du scrutin.

DÉCOUPER ET ENVOYER

Nom du demandeur ____________________
Écrire en caractères d'imprimerie

Adresse ____________________

Code Postal __________ N° de téléphone __________

Je, soussigné(e) __________, demande à recevoir un bulletin de vote par correspondance pour les prochaines élections qui auront lieu dans la circonscription électorale de __________. Une incapacité physique m'empêche, en effet, de me rendre à un bureau de scrutin.

__________ Date

__________ Signature du demandeur

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE, NOM DU DIRECTEUR DU SCRUTIN, ADRESSE DU BUREAU ET N° DE TÉL.

Assiniboia — Kay Erdahl
Crestview United Church
316, avenue Hamilton
Winnipeg (MB) R2Y 2H5 837-2581

Burrows — Guy Martin
562, avenue Selkirk
Winnipeg (MB) R2W 2N1 586-9677

Charleswood — Nancy Lemoine
Forest Park Mall
7A-3900, avenue Grant
Winnipeg (MB) R3R 3C2 837-2558

Concordia — Dennis Ceicko
#7-935 McLeod
Winnipeg (MB) R2G 0Y4 663-9685

Ellice — Janet Paxton
713, avenue Sargent
Winnipeg (MB) R0E 0B1 783-9463

Elmwood — Alexander Sango
213, avenue Hespeler
Winnipeg (MB) R2L 0L5 663-9682

Emerson — Shirley Siwak
245, avenue Railway
Vita (MB) R0A 2K0 425-3379

Fort Garry — Karen Moffat
4-1855, chemin Pembina
Winnipeg (MB) R3T 2G6 275-2924

Fort Rouge — Gabriel Broder
120, rue Donald
Winnipeg (MB) R3C 4G2 947-2266

Inkster — Larry Hemmerling
Immanuel Lutheran Church
2528, rue King Edward
Winnipeg (MB) R3C 2E6 694-3294

Kildonan — Danny Waldman
72 Mandalay
Winnipeg (MB) R2P 1V8 694-0247

Kirkfield Park — Muriel Wasnik
3145, avenue Portage
Winnipeg (MB) 832-2956

Lakeside — Allan Webb
244-4th, rue Est
Stonewall (MB) R0C 2Z0 467-2225

Logan — Eunice Wlock
West End Community Club
960, rue Arlington
Winnipeg (MB) 783-9408

Morris — Brenda Murphy
La Salle Community Centre
La Salle (MB) R0G 1B0 736-4330

Niakwa — Virginia Radcliffe
6-254, boul. Lakewood
Winnipeg (MB) R2J 3A2 255-0468

Osborne — Paul Cowie
751, avenue Corydon
Winnipeg (MB) R3M 0W5 453-8134

Portage-la-Prairie — Bill Barnett
1390, avenue Saskatchewan ouest
Portage-la-Prairie (MB) R1N 0N3 239-5757

Radisson — Maurice Labelle
Autumnwood Plaza
38, chemin Barberry
Winnipeg (MB) R2J 2G9 254-3859

Riel — Charles Placktis
437, chemin Ste-Anne
Winnipeg (MB) R2M 3C7 255-2859

River East — Helen Unruh
1795, chemin Henderson
Winnipeg (MB) R2G 0P3 344-4341

River Heights — Harry Hachlis
St. George's Anglican Church
168, rue Wilton
Winnipeg (MB) R3M 3C3 452-8545

Rossmere — Margaret Newton
St. Stephen's Anglican Church
220, avenue Helmsdale
Winnipeg (MB) R2K 0V9 663-9698

Rupertsland — June Harriett Budd
Norway House Council Office
Norway House (MB) 359-6580

St-Boniface — Louanne Beaucage
130A, boulevard Provencher
Winnipeg (MB) R2H 0G3 237-0995

St. James — Lyall Sutton
613, rue Erin
Winnipeg (MB) 783-9452

St. Johns — Johanna Stasiuk
1576, rue Main
Winnipeg (MB) R2W 5J8 338-7057

St-Norbert — Kirsty Hexham
Unit 14-1910, chemin Pembina
Winnipeg (MB) R3T 4S5 275-2861

St-Vital — Diane Hitchings
#3 St. George School
151, rue St. George
Winnipeg (MB) R3E 2E5 255-2930

Selkirk — Mildred Johnston
321B, rue Main
Selkirk (MB) 785-8938

Seven Oaks — Saul Chochinov
Pièce 3-800, rue Salter
Winnipeg (MB) 589-5349

Springfield — Paul Nazarko
Hazelridge Complex
Hazelridge (MB) R0E 0Y0 775-2816

Sturgeon Creek — Ruth Newton
2375, avenue Ness
Winnipeg (MB) R2J 1A5 837-3229

Transcona — Mike Zaluski
129, avenue Regent est
Winnipeg (MB) R2C 0C2 222-5211

Tuxedo — Irma Penn
310-530, boulevard Kenaston
Winnipeg (MB) R3N 1Z1 489-0950

Wolseley — Carole Clubb
610, avenue Portage
Winnipeg (MB) R3C 0G5 774-1811

Si votre circonscription électorale n'est pas mentionnée ci-dessus, consultez votre journal local.



Un bureau indépendant de l'Assemblée législative

R.T. Willis — Directeur général des élections

L'agrandissement, ça paye

Un plan d'équité est à l'étude

Six mois après son rattachement à la caisse populaire d'Elie, la caisse Louis-Riel de Saint-Laurent affiche un actif en augmentation de 50% (*nouvel actif: 940 000$*).

C'est parce que le volume des affaires a augmenté en 1986-87 que ce bon résultat a pu être obtenu. La raison: «Les membres ont retrouvé la confiance, maintenant que leur caisse est rattachée à celle d'Elie», explique le directeur, Aurèle Rémillard.

La caisse populaire d'Elie n'a pas à se plaindre non plus de ses deux autres succursales. À Saint-François-Xavier, l'actif atteint près de 2 millions de $ et le nombre des transactions ne cesse d'augmenter. À tel point que les jours d'ouverture seront probablement augmentés à l'automne et que de nouveaux locaux seront peut-être construits en 1990.

Aurèle Rémillard précise que la caisse de Saint-Laurent a dégagé un profit de 4 000$ ces derniers mois. «Pas mal pour une petite caisse», commente-t-il.

Bonne situation également à Marquette. L'expansion est moins importante qu'à Saint-François-Xavier, mais l'actif tourne quand même autour des deux millions de $. Tout cela a permis à la caisse d'Elie de récolter un bénéfice record de 110 000$. Tout a été placé dans la réserve.

«Notre grande force, c'est que nous représentons des régions et des secteurs économiques très diversifiés, estime Aurèle Rémillard. Cela nous permet de mieux résister lorsque les temps sont durs.»

Prolongées

Autres bénéfices du rattachement pour la caisse Louis-Riel de Saint-Laurent: l'administration est désormais informatisée, et les membres ont à présent droit à la quasi totalité des services offerts à la caisse d'Elie. Enfin, les heures d'ouverture ont été prolongées(1).

Au cours de l'assemblée annuelle du 4 mars, à laquelle 60 personnes ont participé (*sur un total d'environ 2 500*) les membres ont décidé d'étudier la possibilité d'introduire un plan d'équité, comme il en existe déjà un dans les caisses populaires de La Salle et de Lorette.

L'un des avantages du plan d'équité est qu'il permet de payer moins d'impôts. Selon Aurèle Rémillard, il n'est pas inconcevable qu'un tel plan soit adopté à la prochaine assemblée annuelle.

Le conseil d'administration de la caisse d'Elie reste le même que l'année dernière. Richard Arnal a été réélu sans concurrence. Les autres membres sont: Henri Alarie, président; André Carignan, vice-président; Florent Beaudin et Eugène Bernardin.

Laurent GIMENEZ

(1) *Les nouveaux horaires d'ouverture pour la succursale de Saint-Laurent sont: lundi et mercredi de 9h30 à 12h et de 13h à 16h; vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30.*

La caisse en chiffres

Actif (*au 31 décembre*)
197: 17 002 490$ (+*18%*)
1986: 14 335 649$

Bénéfices nets *(après impôts)*
1987: 110 000$ (+*34%*)
1986: 82 000$

Montant de la réserve: 407 500$, soit 2,4% de l'actif (*les experts recommandent 5%*).

Dépôts
198: 16,5 millions de $ (+*18,7%*)
1986: 13,9 millions de $

Emprunts
1987: 12,5 millions de $ (+*14,5%*)
1986: 10,9 millions de $

VITE LU VITE SU

Ottawa — Les organisateurs du programme Les Prix Grand Coeur Air Canada attendent impatiemment les premières candidatures.

Des représentants d'Air Canada et des associations d'hebdomadaires régionaux travaillent à ce projet depuis l'automne dernier. De part et d'autre, on était convaincu de la nécessité d'un programme de reconnaissance à l'intention des personnes qui se dévouent pour les autres dans notre pays.

Durant avril, des affiches et des brochures seront distribuées dans votre région par la plupart des hebdomadaires régionaux. Des lettres d'information seront envoyées par les rédacteurs en chef de ces hebdomadaires aux divers groupes, associations et clubs régionaux pour susciter des candidatures. Celles-ci pourront être soumises jusqu'au 31 juillet 1988.

Tout résidant du Canada âgé de 19 ans ou plus ayant fait preuve d'un dévouement exceptionnel envers autrui ou sa collectivité peut être mis en candidature.

L'éditeur ou le rédacteur en chef de votre hebdomadaire régional remettra un certificat à tous les candidats et publiera dans certains cas des articles à leur sujet pendant l'été. Et qui sait, l'un d'entre eux pourra peut-être faire l'objet d'une reconnaissance plus poussée, lors de dîners provinciaux de remise des prix dans tout le Canada, à l'automne.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Téléphone: 233-0614



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Ronald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

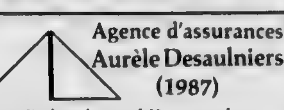


Coopers &Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accrédités
R.T. Robert, b.a., c.m.a.
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES



Robert & Norbert Touchette
propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

ASSUREURS

Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

AGENTS D'IMMEUBLES



St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc



Park Florist
400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

MÉTIERS

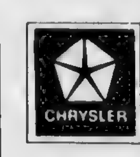


ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents traduction photocopies
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





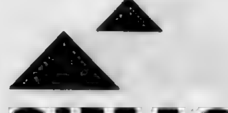
Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

A Flower Affair
833, rue Sherbrook
(en face de l'entrée principale du Centre des sciences de la santé)
Pour un petit quelque chose de plus...
fleurs fraiches importées, fleurs en soie, paniers de fruits, ballons, etc.
Livraison gratuite au Centre des sciences de la santé.
Livraison partout en ville et à l'échelle mondiale.
Commandes acceptées au téléphone 772-0355
Janice Cockerill
Aurèle LeClaire



SIMACO Entrepreneur en construction
MAISONS CONSTRUITES SUR COMMANDE
LOTS DISPONIBLES:
• Domaine Marius-Benoist
• St-Boniface • St-Vital • Lorette
Raymond Simard, président, B.A., B. Comm. (Hons.)
237-4798

LA SALLE

Des ristournes très spéciales pour assurer l'équité

48 900$, pris sur les profits de 1987, seront répartis cette année entre les membres de la caisse populaire de La Salle. La nouvelle a été annoncée à l'assemblée annuelle.

Les membres recevront des parts de surplus en fonction du volume d'affaires qu'ils auront réalisées en 1987. Les parts de surplus (*un dollar chacune*) restent à la caisse et ne sont pas convertibles en argent liquide.

L'année dernière déjà, devançant la loi d'octobre 1987 sur les caisses populaires et les credit unions, la caisse de La Salle avait distribué 48 600$ à ses membres. Cet argent, «gelé» sur des «comptes d'équité», va maintenant être transformé en parts de surplus.

Ces ristournes aux membres sont effectuées dans le cadre d'un plan d'équité que la caisse populaire de La Salle est l'une des deux seules au Manitoba à posséder (*l'autre est celle de Lorette*).

Les avantages du plan d'équité pour la caisse? D'abord, payer moins d'impôts. «L'année dernière, on a ainsi sauvé 12 000$, et le chiffre sera à peu près le même cette année», révèle Raymond Cormier, directeur depuis 1981.

Autre objectif: augmenter l'actif, afin de réduire le traditionnel manque de liquidité de la caisse. «Notre but, c'est que la réserve atteigne le plus rapidement possible les 5% (*de l'actif*), précise Raymond Cormier. Si on continue au rythme actuel, cela pourrait être fait dans deux ans et demi».



Raymond Cormier analyse déjà les tendances de la nouvelle année, qui a commencé le 1er janvier: «On va être encore plus occupés que l'année dernière, et les profits seront au moins aussi bons».

«Une fois les 5% atteints, on pourra introduire un peu de flexibilité dans le plan d'équité, et permettre aux membres, sous certaines conditions, de toucher une partie des ristournes en argent liquide», ajoute le directeur.

27 personnes étaient présentes à l'assemblée annuelle le 29 mars, sur un total de 619 membres (*on a compté 97 nouveaux en 1987*). Deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration: Gérald Vouriot et Denise Pasieczka.

Les cinq autres membres sont: Aurèle Robert, président; Gérard Poirier, vice-président; Henri Ritchot, Gérald Arbez et Gérard Girardin.

Laurent GIMENEZ

La caisse en chiffres

Actif (au 31 décembre)
1987: 6 384 479$ (*+20,5%*)
1986: 5 297 026$

Profits 1987 (*avant impôts*): 51 780$

Montant de la réserve: 114 063$, soit 1,8% de l'actif (*les experts recommandent 5%*). N.B.: la réserve représente 2,6% de l'actif si on y inclut les parts de surplus des membres.

Dépôts
1987: 6 004 917$ (*+20,9%*)
1986: 4 967 864$

Emprunts
1987: 5,5 millions de dollars (*+22,7%*)
1986: 4,5 millions de dollars

VITE LU VITE SU

La Rouge — Aucun changement majeur n'interviendra en 1988 en matière de programmation scolaire dans la Rouge, affirme le directeur général de la division scolaire, Ronald Perron.

Le comité consultatif de la Rouge, chargé d'étudier la nouvelle programmation, a reçu le 5 mars une douzaine de présentations. Elles font suite aux réunions publiques menées entre le 10 et le 24 mars à Sainte-Agathe, Saint-Malo, Saint-Pierre-Jolys, Saint-Jean-Baptiste et Letellier.

Une cinquantaine de personnes s'étaient déplacées le 5 mars pour exprimer leurs inquiétudes aux membres du comité. La plupart venaient de Letellier et Saint-Jean-Baptiste. Les résidants de Letellier craignent la fermeture de leur école, bien que cette mesure n'ait jamais été évoquée par le comité consultatif.

Quant aux représentants de Saint-Jean-Baptiste, ils redoutent le scénario exposé par le comité consultatif, et qui contraindrait plusieurs élèves de ce village à aller prendre leurs cours à Letellier (*voir La Liberté de la semaine dernière*).

Le comité consultatif va maintenant se remettre au travail afin de proposer une nouvelle programmation qui tienne compte des remarques du public. On espère que ces propositions pourront être faites au mois de mai. Quant aux décisions finales, c'est la commission scolaire qui les prendra.

L.G.

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenue ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

La page de Bicolo

Le coin du casse-tête

La belle saison

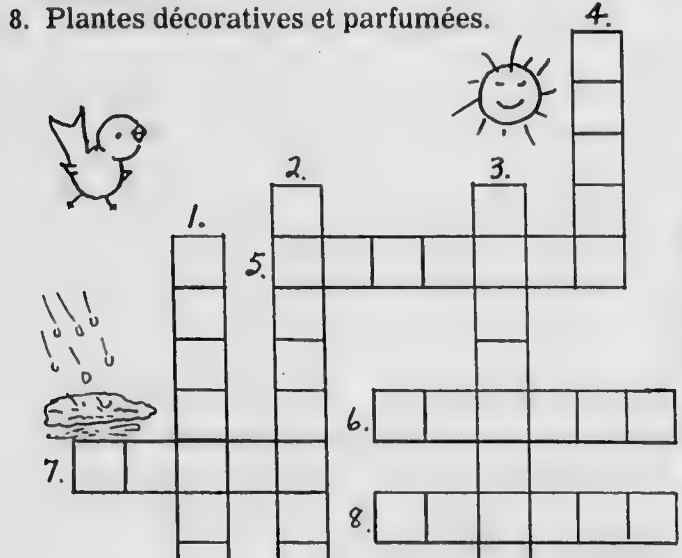
Fais ce mots-croisés. Regarde bien les définitions.

Vertical:

1. Ils sont heureux de revenir chaque printemps.
2. Première saison de l'année (21 mars).
3. Elles apparaissent toutes vertes sur les arbres.
4. Eau qui tombe du ciel.

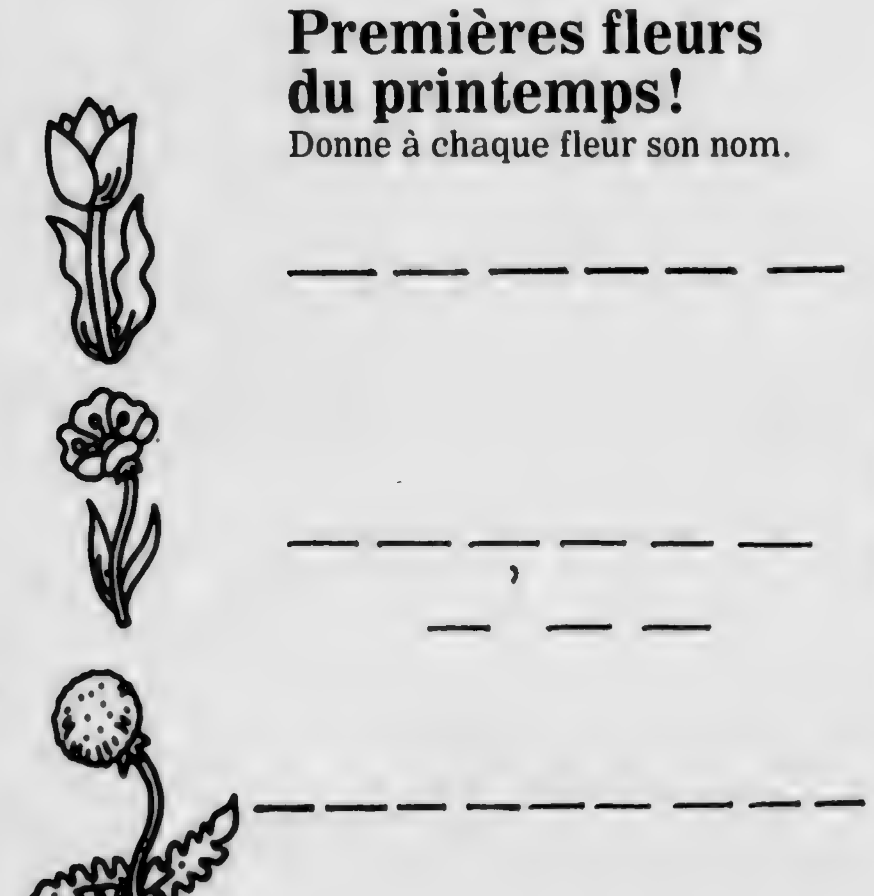
Horizontal:

5. Cours d'eau.
6. Astre qui nous réchauffe.
7. Se forme sur les cours d'eau quand le temps refroidit.
8. Plantes décoratives et parfumées.



Premières fleurs du printemps!

Donne à chaque fleur son nom.



Allô!

Oh! que je m'amuse... j'ai été un peu trop creux dans le trou d'eau... je crois que je vais rentrer m'amuser avec toi!

Bicolo

P.S. Mon grand concours du printemps paraîtra la semaine prochaine. Ne manque pas notre rendez-vous!

Membre gagnant de la semaine
Numéro 8362
Joanne Maguet, 10 ans
48, rue Campeau
St-Norbert (Manitoba)

Pour rire...

Dans un restaurant:
«Monsieur, regardez ce que vous m'avez servi. Ce poulet a une patte plus courte que l'autre!»
«Écoutez Madame, voulez-vous le manger ce poulet ou danser avec?»

Devinette

J'ai deux trous
Il me faut deux doigts.
Je diminue ce qui est long,
Et sépare ce qui ne doit pas être ensemble.
Qui suis-je?

Réponse: Mots-croisés
1. Oiseaux
2. Printemps
3. Feuilles
4. Pluie
5. Rivière
6. Soleil
7. Glace
8. Fleurs

Devinette:
Une paire de ciseaux.

Réponse: Le nom des fleurs
Tulipe
Bouton d'or
Pissenlit
Violette

Je salue mes nouveaux amis!



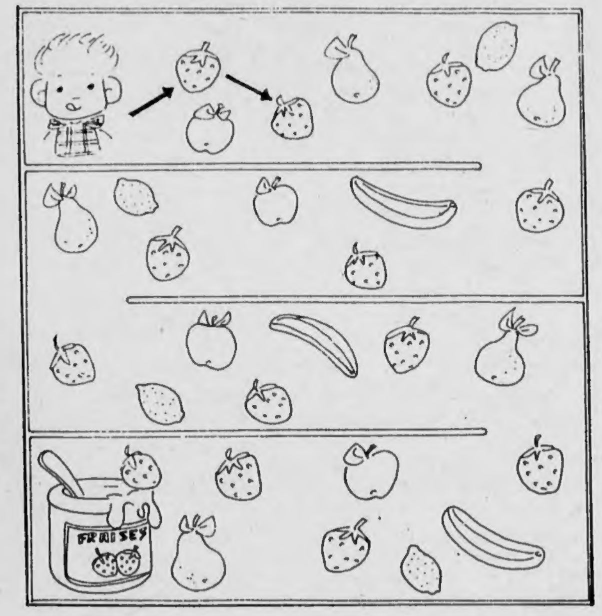
8810	Nicole Carrière	Saint-Pierre-Jolys
8811	Jérémie Gagnon	Ste-Elizabeth
8812	André Dotremont	Saint-Pierre-Jolys
8813	Adam Grabowski	Saint-Pierre-Jolys
8814	Bridgite Bouvier	Saint-Pierre-Jolys
8815	Donald Roy	Otterburne
8816	Michel Laroche	Saint-Pierre-Jolys
8817	Eric Desharnais	Saint-Pierre-Jolys
8818	Mélanie Hébert	Saint-Pierre-Jolys
8819	Lynne Magne	Saint-Pierre-Jolys
8820	Jacques Curé	Otterburne
8821	Mireille Chartier	Saint-Boniface
8823	Daniel Massinon	St-Claude
8824	Brigitte Petit	Saint-Boniface
8825	Jason Gales	Winnipeg
8826	Mélissa Coulombe	St-Pierre-Jolys
8827	Roch Carrière	St-Pierre-Jolys
8828	Stéphane Tessier	St-Pierre-Jolys
8829	Yvan Garand	St-Pierre-Jolys
8830	Daniel Durocher	St-Pierre-Jolys
8831	Lynne Roy	St-Pierre-Jolys
8832	Michelle Dupuis	St-Pierre-Jolys
8833	Réjean Chouinard	St-Pierre-Jolys
8834	Sara Carrière	Otterburne
8835	Lisa Dagenais	St-Pierre-Jolys
8836	Christian Roy	Otterburne
8837	Christine Préfontaine	St-Pierre-Jolys
8838	Kim Desharnais	St-Pierre-Jolys
8839	Christine Tessier	St-Pierre-Jolys
8840	Russel Hébert	St-Pierre-Jolys

Collage tulipe

Découpe ces modèles.
Trace sur un papier «construction» vert, la tige et les feuilles.
Trace la fleur sur du papier rouge, orange ou jaune. Découpe et colle sur un carton. Fais-en deux ou trois et place-les comme dans un parterre.




Observe, continue les flèches et colorie.



Cher Bicolo,
Un gros merci pour nous avoir donné une belle surprise. Merci pour le jeu et la tire-lire. J'espère que tu passes une très belle journée. On t'invite à venir jouer chez nous au 311, rue Dumoulin. On t'aime beaucoup!

Marie-Josée et Andréanne Dandeneau

Le coin du courrier

Un seul de ces chemins mène au but! Lequel?

Mes amis m'écrivent...

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour la chemise du voyageur, la revue de Winnie et les macarons que tu m'as envoyés. J'aime beaucoup les concours, Bicolo.
Joël Mangin, Winnipeg

Merci Bicolo pour la belle chemise et le beau livre que tu m'as donnés. Le chemise me fait très bien et je l'ai porté au Festival. Au revoir et merci!
Christine McKay, Saint-Boniface

Cher Bicolo,
Merci pour la jolie tuque rouge. J'aime la page de Bicolo.
Ton ami
Reagan Beaudoin, Winnipeg

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour le t-shirt et le livre. J'aime participer aux concours de Bicolo.
De ton ami,
Jean-Claude Saquet, Fort Smith, T.N.-O.

Salut Bicolo!
Je te dis un gros merci pour la trousse Crayola que tu m'as envoyée. Je dessine beaucoup avec ce cadeau!
J'aime ta page Bicolo et aussi tes concours!
Tom ami, **Martin Gautron, St-Boniface**

Cher Bicolo,
Au concours de ribambelle de Noël j'ai gagné un prix et j'aimerais te remercier pour ce beau cadeau!
C'étaient des collants à colorier! Merci!
Danielle Gagnon, St-Boniface

Bicolo,
Merci pour le beau cadeau et bonne année!
Eric Collette, St-Boniface

Cher Bicolo,
Merci pour les belles raquettes. Je les aime beaucoup. Merci Bicolo!
Ton ami, **Michelle Robidoux**

Merci Bicolo, pour le beau prix. Je joue souvent avec le jeu de Mickey Mouse, et je l'aime beaucoup. J'espère que tu vas bien.
Stéphane Boisvert, Lorette

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feue ARTHÉMISE ST-HILAIRE, du village de St-Malo, au Manitoba, à sa retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être envoyées au soussigné à Boîte 4, Grp. 382, R.R.3, Winnipeg (Manitoba) R3C 2E7, le ou avant le 20 mai 1988.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 4e jour d'avril 1988.
GÉRARD ST-HILAIRE
Exécuteur de la succession

Coût des nécrologies: 10$ pur 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8,50$.

Nécrologie

GASTON SOUQUE

Subitement à l'hôpital Surrey Memorial, le dimanche 27 mars 1988, pendant un séjour à Surrey en Colombie-Britannique, à l'âge de 71 ans, Monsieur Gaston Pierre Souque est rentré paisiblement à la maison du Seigneur.

Époux, père et grand-père aimant, il laisse dans le deuil sa famille, qui se souviendra de lui avec amour — son épouse Alice (née Gautron); ses fils et ses filles : Jean, son épouse Janice et leurs filles Michelle et Lynn de Haywood: Guy, son épouse Germaine et leurs fils Ronald, Richard et Paul de Haywood; Yvette et son époux William Knott d'Ottawa; Irène de North Battleford; Raymond, son épouse Mona et leurs enfants Renée, David, Eric et Kathryn de Haywood; Gisèle, son époux Danny Lavallée et leurs enfants Jeramie et Melissa de Thunder Bay; Pierre, son épouse Bonnie et leurs enfants Tanya et Danny de Haywood. Les autres membres de la famille qui chériront sa mémoire sont sa soeur Yvonne Richard (née Souque), une nièce toute spéciale, soeur Rose-Marie Lambert, et de nombreux neveux, nièces, parents et amis. L'ont précédé dans la tombe, sa soeur Rose en 1936, son père Pierre en 1961 et sa mère Françoise en 1963.

Gaston est né le 28 août 1916 à Haywood au Manitoba. En 1940, il épouse Alice Gautron et ensemble ils cultivent la terre dans la région de Haywood jusqu'à leur retraite au village de Haywood en 1977. Gaston avait consacré sa vie à la terre et au mieux-être de sa communauté. Il avait détenu plusieurs postes de bénévolat et communautaires, y compris celui de commissaire d'écoles, et ceux de membre du conseil d'administration de la Co-op, de la Caisse populaire et de l'hôpital. Il avait été également conseiller municipal du quartier 3 de la R.M. de Grey pendant 26 ans.

Le service funéraire a eu lieu en l'église Saint-Denis à Haywood le jeudi 31 mars avec les prières à 13 h suivies de la messe de la Résurrection à 14 h, le R.P., Marcel Chaput célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Les amis qui le désirent pourront offrir des dons en sa mémoire à la Manitoba Heart Foundation au 301-352, rue Donald, Winnipeg (Manitoba) R3B 2H8.

La direction des funérailles a été confiée au salon mortuaire Adams de Notre-Dame-de-Lourdes.

«Je me sens si seule maintenant. Oh! Papa,c omme tu nous manqueras. Pépère, nous t'aimons tant.»

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

GRANDES SOLDES; payer et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Nylon sur jute à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
300-

UNE FAMILLE a besoin d'une personne responsable entre 15h et 17h du lundi au jeudi, pour faire un peu de ménage, accueillir les enfants au retour de l'école et mettre le souper au four. Appelez Ronald au 233-2526 (rue Dollard).
967-

À VENDRE: camion Ford 1975, 3 tonnes, appareil de levage 10 tonnes, 4 vitesses — essieu de 2 vitesses. Demande 4 000$ ou meilleure offre. Composez le 256-0173.
965-

VENTE DE MAISON: à démolir aux 205-209, rue Masson. Poêles, réfrigérateurs, laveuses et sécheuses, mobiliers, bains, portes, fenêtres, armoires, rideaux, tapis, fournaises, réservoir d'eau chaude, panneau électrique, etc. Deux garages 22' x 24' et 12' x 22'. Pour rendez-vous appelez Etienne au 237-4255 ou au 253-5438 après 18h.
963-

À SOUS-LOUER: avenue Archibald, appartement d'une chambre à coucher, 336$ par mois. Libre le 1er mai 1988. Composez le 233-2645 après 19h.
966-

DÉSIRE ACHETER: à Saint-Vital ou à Saint-Boniface, petite maison qui serait disponible le 1er juillet 1988. Composez le (1) 424-5324.
968-

À LOUER: à Saint-Boniface le haut d'un duplex, 2 chambres à coucher, entrée avant et arrière. 450$ par mois plus services. Appelez Paul au 233-2171 ou au 943-6384 code 3385.
979-

À LOUER: au 484, rue Langevin, appartement de 2 chambres à coucher moderne, tout électrique, sécurité, 485$ par mois, tout inclus. Libre le 1er mai. Composez le 222-7810.
980-

À VENDRE: à Saint-Adolphe, bungalow de 4 chambres à coucher sur un lot de 158 pieds sur 90 pieds. Situé près de l'école et des services du village. Vente privée. Composez le 1-883-2213.
964-

À LOUER: Chalet à la Plage Albert. Libre la semaine du 10 juillet 1988, la semaine du 21 août 1988 et la semaine du 28 août 1988. Composez le 253-2181.
969-

À VENDRE: à Sainte-Agathe, 467, rue Principale, petite maison complètement rénovée, en excellente état, idéale pour jeune couple ou couple retraité. 20 minutes de la ville. Composez le 1-882-2486.
970-

À LOUER: à Lorette, maison d'une chambre à coucher, salon, cuisine, salle à manger, et une salle de bain. Libre le 1er mai. Appelez Robert ou Irène au Magasin Jeanson à Lorette, au 1-878-2201.
971-

À LOUER: rue LaVérendrye, petit appartement meublé d'une chambre à coucher. Entrée privée, très propre, stationnement. Idéal pour une personne. Disponible le 1er mai. 325$ par mois. Composez le 237-3825 ou le 233-3221.
972-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher. Libre le 1er mai. Très propre, entrée privée, situé dans le nord de Saint-Boniface, stationnement en hiver, 350$ par mois, inclut chauffage et électricité. Appelez le 237-1803 et laissez un message sur la répondeuse.
973-

LE COMITÉ DE PARENTS de l'école Lagimodière de Lorette présente une soirée commemorative des années 50 et 60 le 22 avril à 20h à la salle paroissiale. Il y aura un concours du meilleur costume des années 50 et 60 et de la musique de ce temps par les Danse Masters. Pour plus de renseignements, composez le 1-878-3716 (Rénald), 1-878-3559 (Colette) ou le 1-878-3500 (Yvonne).
974-

À VENDRE: Maison au Norwood Flats, 15, place Balsam, 2 étages, 4 chambres à coucher, air climatisé, garage double. Composez le 233-7418 après 17h sur semaine.
975-

À VENDRE: près de l'hôpital Saint-Boniface, 10 condos, projet sera terminé le 1er octobre 1988. Avec 2 chambres à coucher, 1 ou 2 salles de bain, chauffage électrique, sécurité complète, cuisine du style européen, air climatisé, laveuse, sécheuse, réfrigérateur, poêle, balcon, stationnement. Appelez M. U. Roy au 222-7810.
976-

À VENDRE: Mobilier de chambre à coucher en acajou pâle, 225$, en bon état. Composez le 255-6601 après 17h.
977-

LES GAGNANTS DU 12e TIRAGE du 22 mars 1988 du Club 200 sont: Thérèse Groot, Lucien Guénette, Darlene R. Laurin, Léo Couture . Un nouveau Club 200 Série B est mis sur pied. Il reste encore des billets mais ils s'envolent vite. Pour plus de renseignements, appelez Corinne au 237-6217.
978-

Vous êtes un fêteux?

Il nous apparaît peu naturel, voire même impossible, de fêter de manière prolongée dans le temps, tellement nous avons l'habitude de fêtes ponctuelles.



Claude BLANCHETTE

Pour nous, une fête c'est un événement que l'on souligne tel jour de telle heure à telle heure. Point final!

Une soirée sociale, rassemblement d'ami(e)s, de connaissances et de compagnons de travail autour d'un couple qui se prépare à se lancer ensemble dans la vie, débute vers 9h le soir et se termine vers 1h du matin. On danse, on boit, on cause, on fait les fous, jusqu'à vers 11h ou minuit, on sert le «lunch», les plus courageux dansent encore un peu, puis... Ménage fait, on n'en parle plus!

Une noce se déroule de la fin de l'après-midi jusqu'au petites heures du matin: courses et préparatifs de dernière minute, étrennes de la mariée, fleurs et anneaux, cortège à l'église, célébration religieuse, photos dans le parc, appéritif, repas, soirée dansante, «lancement» du bouquet, départ des mariés et... prolongement jusqu'à l'aurore dans certaines familles. Parfois, le lendemain regroupe la famille pour un repas et un moment ensemble. Mais la noce, elle, est bien terminée.

Le Festival du Voyageur... une semaine complète! Mais avouons qu'après deux ou trois soirées, la langue nous traîne dans la neige!

Un centenaire? Oui, on souligne l'événement par une série de célébrations qui peuvent se prolonger sur douze mois, mais détachées l'une de l'autre, comme autant de réminiscences d'un lointain passé.

«Faisable»

Et voici que dans ce contexte culturel, l'Église nous invite à prolonger la fête de Pâques, mieux, à être en fête pascale, pendant cinquante jours.

Ça nous semble étrange! Peu ou pas «faisable»! On se fatigue tellement vite de «fêter»!

Et pourtant, c'est vrai!

C'est comme si l'Église nous disait qu'une journée, une soirée, une semaine, un mois même, ne saurait épuiser le mystère de la Résurrection du Christ.

Cette fête qui naît dans la flamme de la nuit et qui s'étend jusqu'au feu de la Pentecôte.

Cette fête que nous rappelle que résurrection et don de l'Esprit ne sont que deux aspects, deux moments, deux merveilles d'un seul et unique événement.

Ebranle

Cette fête qui nous fait entrer, comme peuple, par vagues successives, dans toute la profondeur d'une réalité qui échappe à nos sens, mais qui nourrit le «sens».

Cette fête qui ébranle les fondements mêmes de notre existence de tous les jours, nous décentrant de ce qui nous semble si important, pour nous recentrer sur ce qui est essentiel.

Cette fête qui regroupe dans un même élan tous nos chers disparus, lancés dans l'énergique montée du Christ.

Cette fête qui rassemble autour d'une même table des baptisés de toute langue, toute peuple et tout pays.

Cette fête qui nous propulse comme des étincelles dans le bruit du monde pour allumer des brasiers de fraternité, de justice et de paix.

Alors les «fêteux»... où êtes-vous?

LETTRE

Lettre ouverte à Brian Mulroney

Au sujet de l'avortement: si votre gouvernement passe une loi qui permettrait à la femme de faire tuer son enfant au début de sa vie, l'histoire de notre beau pays serait entachée avec l'étiquette:

«Cette loi abominable a été passée alors que Brian Mulroney était Premier ministre du Canada».

Tout comme l'histoire nous transmet au sujet de Jésus qu'il

«a souffert sous Ponce Pilate».

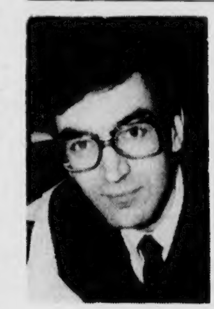
Je vous supplie donc de tout faire, pour que d'autres moyens soient pris pour aider à la libération de la femme — sa vraie libération.

Confiante en vous, je signe,

Cécile Gauvin
Saint-Boniface
le 5 avril 1988

Votre nom vaut de l'argent

Les partis dans le rouge



Lucien Chaput

C'est de moins en moins facile d'accuser un parti politique ou un politicien d'acheter les électeurs. Sans doute parce qu'on a tendance à ne pas perdre pour du cash les promesses électorales.

Mais aussi parce que les sept partis politiques enregistrés officiellement au Manitoba(1) doivent cabaler avec les mêmes règles du jeu.

Que ce soit le parti COR ou le NPD, la loi électorale précise le montant maximum que peut dépenser un parti durant la campagne électorale.

- Pour la 34e élection provinciale, un parti peut dépenser, au plus, 1,07$ pour chaque électeur inscrit. De ce montant, 53 cents seulement peuvent être dépensés sur la publicité.

- En plus, chaque candidat peut dépenser 1,67$ pour chaque électeur de la circonscription où il se présente. De ce montant, 33 cents seulement peuvent servir pour la publicité.

- Dans les deux grandes circonscriptions du Nord (*Churchill et Rupertsland*), les candidats peuvent dépenser 2,67$ par électeur.

Évidemment, tous les partis ne dépensent pas le plein montant. Les partis marginaux comme le Parti communiste ou le Parti progressiste sont incapables de prélever les dons nécessaires. Même si les dons à un parti politique sont en partie déductibles pour fin d'impôts.

100 000$

Ainsi le Parti libéral, l'un des traditionnels trois grands partis, ne s'est pas approché du maximum permis durant les élections provinciales de 1986. Avec les quelque 705 000 électeurs en 1986, le parti aurait pu dépenser quelque 670 000$ comme ce fut le cas pour le conservateur (*669 678$*) et le Parti néo (*670 771$*).

Le parti qui n'avait pas de député en chambre de 1981 à 1986 a tout de même dépensé 168 583$ en 1986 et a réussi à élire son chef, Sharon Carstairs.

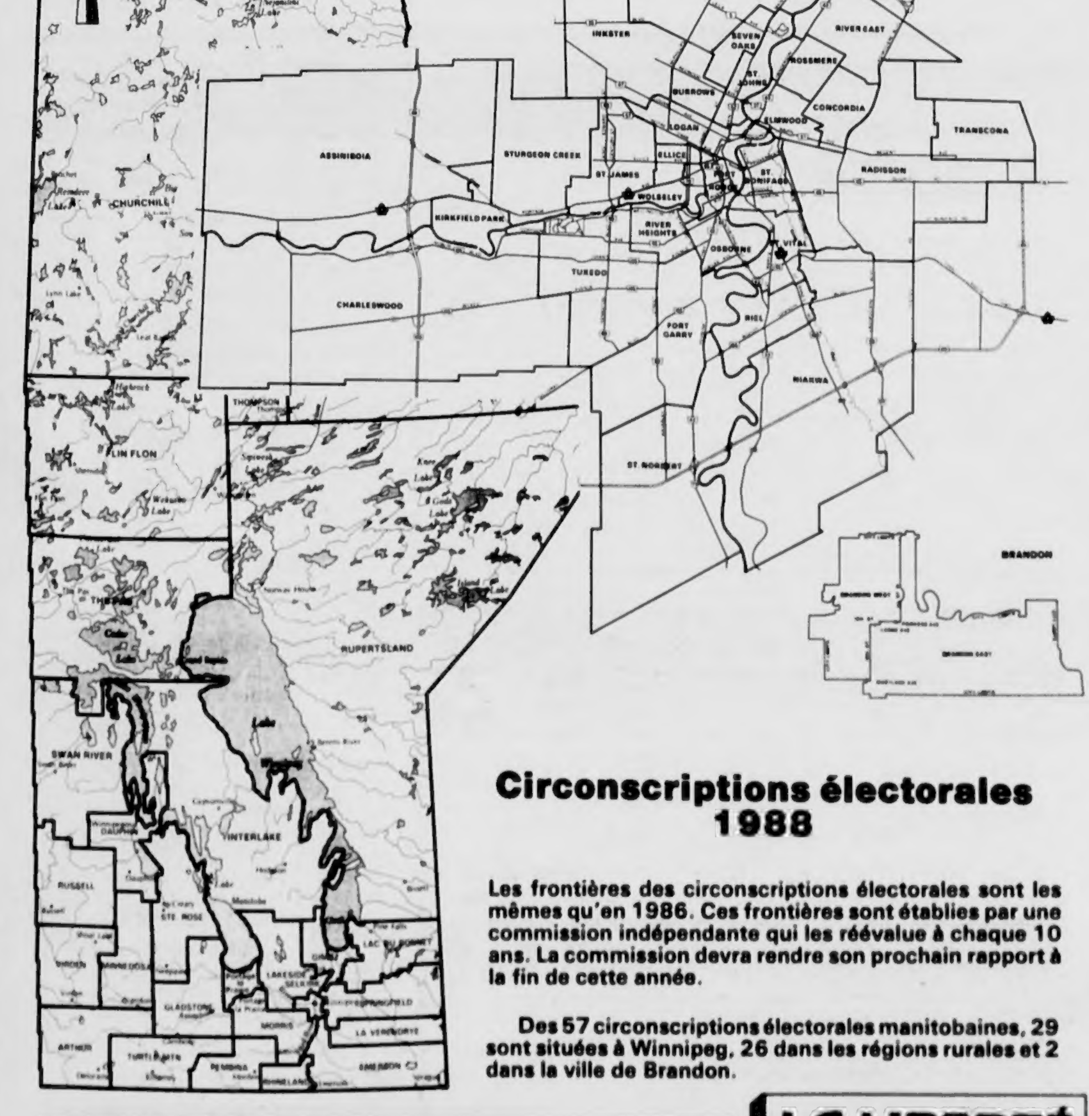
Avec les quelque 710 000 électeurs éligibles en 1988, chaque parti pourrait vraisemblablement dépenser 760 000$ d'ici le 26 avril.

- Pourtant, le Parti conservateur compte dépenser 100 000$ de moins qu'en 1986. Il coupera le montant de publicité à la télé et à la radio.

- Les libéraux, pour leur part, comptent dépenser deux fois plus qu'en 1986, augmentant le montant de publicité à la télé et à la radio.

- Quant aux néos, le parti au pouvoir durant 15 des 19 dernières années; ce sera vraisemblablement une reprise de la campagne électorale de 1986. Les dépenses avoisineront le même montant.

(1) *Les sept partis en question sont: le Parti communiste du Canada, le Confederation of regions, le Parti libéral, le Parti progressiste-conservateur, le Nouveau parti démocratique, le Parti progressiste, et le Western Independence Party.*



Circonscriptions électorales 1988

Les frontières des circonscriptions électorales sont les mêmes qu'en 1986. Ces frontières sont établies par une commission indépendante qui les réévalue à chaque 10 ans. La commission devra rendre son prochain rapport à la fin de cette année.

Des 57 circonscriptions électorales manitobaines, 29 sont situées à Winnipeg, 26 dans les régions rurales et 2 dans la ville de Brandon.

LA DIVISION SCOLAIRE DE BIRDTAIL RIVER no 38

sollicite des demandes d'emploi pour un

orthopédagogue (français)
(à plein temps)

pour l'année scolaire 1988-1989 à l'école Saint-Lazare.

Qualifications requises:
- un brevet d'enseignant du Manitoba;
- un brevet d'éducation spéciale du Manitoba;
- expérience aux niveaux primaire et secondaire.

Veuillez faire parvenir le tout à:



Division scolaire de Birdtail River no 38
Crandall (Manitoba) ROM OHO
Attention: M. Larry Budzinski
adjoint au directeur général

Inclure votre curriculum vitae avec références et photocopie de votre brevet d'éducation spéciale du Manitoba.

Faire parvenir le tout pour le **15 avril 1988**.

À la Société canadienne des postes, la technique est en constante évolution. Nous sommes à la recherche de professionnels aguerris pour maintenir notre rythme à ce chapitre.

Gestionnaire, génie industriel

Le gestionnaire des Services de Génie industriel de l'établissement de traitement du courrier de Winnipeg est responsable de la planification et de la gestion des activités de son personnel pour ce qui est de l'étude et de l'amélioration des opérations, des systèmes de traitement, de l'équipement, de l'aménagement et des méthodes de travail de l'établissement. Il est aussi responsable des activités portant sur l'étude du travail et l'élaboration de normes de rendement ayant trait aux MTM, aux études de temps et à l'échantillonnage du travail.

Nous recherchons un ingénieur diplômé d'un établissement reconnu et possédant de 5 à 10 années d'expérience au sein d'une équipe de génie industriel. De l'expérience de supervision dans une entreprise de fabrication constitue un atout certain.

Ce poste s'adresse aux candidats touchant un salaire de 40 000$ ou plus et comporte une gamme attrayante d'avantages sociaux en plus d'excellentes possibilités d'avancement.

Si vous répondez à ces exigences et possédez les qualités personnelles qui s'y rattachent, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae* à l'adresse suivante, le 8 avril 1988 au plus tard:

Centre d'emploi
Société canadienne des postes
Hall de l'étage principal
266, av. Graham
Winnipeg (Manitoba)
R3C OKO

* Cette information demeurera confidentielle.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aeroports

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, C.P. 8550, 333, rue Main, 15e étage, Winnipeg (Manitoba) R3C OP6. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus en versant le dépôt exigé.

PROJET: 2352-87-35
DOSSIER: P-4580
CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE, D'UNE INSTALLATION D'ENTREPOSAGE DU CARBURANT ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES À L'AÉROPORT DE THOMPSON, THOMPSON (MANITOBA)

Date limite: 14h, heure locale, le 28 avril 1988
Dépôt: Chèque bancaire de 100$

On peut consulter les documents à l'Association des constructeurs à Winnipeg (Manitoba).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être versé sous forme de chèque bancaire payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique: composer le (204) 983-3823.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres: composer le (204) 983-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres.

Canada

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de
APF Association de la presse francophone hors Québec
La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

télé-horaire

du lundi 11 avril au dimanche 17 avril

Radio-Canada **Manitoba**

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h25 — LE POINT

lun. 11 avril

11h00 — Candy

11h30 — La vie secrète des animaux
La Péninsule des Valdes

14h15 — Cinéma
Retour en force. Comédie policière. Avec Victor Lanoux, Bernadette Lafont et Pierre Mondy. (fr. 79).

17h00 — D'une série à l'autre
Au nom de tous les miens. (5e de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Cap Danger

19h00 — La cour en direct

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Prendre la route (2e de 4). Documentaire tourné aux États-Unis et au Canada, traitant de tous les aspects qui font des accidents de la route l'un des fléaux du vingtième siècle. **Sous le coup du choc.**

22h20 — Lord Mountbatten, le dernier vice-roi (4e de 6). Drame biographique. Avec Nicol Williamson, Janet Suzman et Ian Richardson. Le 4 août 1947, l'Indépendance de l'Inde est proclamée. À Calcultta, seule la présence de Ghandi réussit à juguler quelque peu le torrent de violence.

mar. 12 avril

11h00 — Bout d'Chou et Casse-Cou

11h30 — La vie secrète des animaux
Vue d'un arbre perché

14h15 — Cinéma
Valentina. Drame sentimental. Avec Jorge Sanz et Paloma Gomes (esp. 82).

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Au nom de tous les miens. (6e de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Soirée du hockey
Match des séries éliminatoires.

21h45 — Cinéma
Le désert rouge. Drame psychologique. Avec Monica Vitti, Richard Harris et Carlo Chionetti. (fr.-it. 64).

merc. 13 avril

11h00 — Démétan

11h30 — La vie secrète des animaux
La vie secrète de nos campagnes.

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
Au nom de tous les miens (7e de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Vidéo club

19h00 — Dallas
Liberté sous caution. Libérée sous caution, Jenna retrouve enfin Charlie.

20h00 — Louis Meissonnier, maître d'école
Avec Victor Garrivier, Catherine Salviat et Éric Dufay (2e de 5). **L'apprenti.**

23h20 — Cinéma
Le vautour. Drame réalisé par Andras Ferene. Avec Kovaes et Vukan Gyorgy (hongr. 84).

jeu. 14 avril

11h00 — Le Petit Castor

11h30 — La vie secrète des animaux
Les patineuses du lac.

14h15 — Cinéma
Mort ou vif. Drame. Avec Lajos Balazsovits, Gyorgy Cserhalmi et Karoly Mecs. (hong. 79).

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Au nom de tous les miens (dern. de 8).

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — La soirée du hockey
Match des séries éliminatoires.

21h54 — Cinéma
Les Turlupins. Comédie sentimentale. Avec Bernard Brieux, Thomas Chabrol et Pascale Rocard (fr. 79).

vend. 15 avril

11h00 — L'or des autres. (Début).

11h30 — La vie secrète des animaux
Acrobates sans filets.

14h15 — Cinéma
Le gars de la marine. Comédie. Avec Harold Lloyd. (amér. 21). **Le petit à Grand-maman.** Comédie. Avec Harold Lloyd (amér. 21).

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
La cloche tibétaine (1re de 7). Drame d'aventures. **Les nomades.** En 1931, un constructeur d'automobiles organise une croisière en vue de démontrer que des autos spécialement construites peuvent affronter tout obstacle.

18h00 — Ce Soir Manitoba

18h30 — Les grands films
Que la vie continue... (Letting Go). Drame. Avec Sharon Gless, John Ritter et Joe Cortese (amér. 84).

20h30 — Politique provinciale
Période gratuite.

22h25 — Cinéma
La bonne fortune. (The Fortune). Comédie de moeurs réalisée par Mike Nichols. Avec Jack Nicholson, Warren Beatty et Stockard Channing (amér. 74).

sam. 16 avril

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
8h00 — Passe-Partout
9h00 — Belle et Sébastien
10h00 — La bande à Ovide
11h00 — Semaine parlemenatire à Ottawa
11h30 — Le vagabond
12h00 — D'hier à demain
L'Odyssée du grand bison d'Amérique. Documentaire. Les efforts du Service Canadien de la Faune pour assurer la survivance et la pureté de la race de ces grands bovidés sauvages (can. 85).

13h00 — Ciné-famille
La petite arche. (The Little Ark). Film d'aventures. Avec Philip Frame, Geneviève Ambas et Théodore Bikel (amér. 71).

15h30 — Univers des sports
La chronique: «Ici Québec»

16h30 — Manon

18h00 — Samedi de rire
Inv.: Jean Lapointe, le groupe Bain Public (Louise Bombardier et René Richard Cyr).

19h00 — La soirée du hockey
Match des séries éliminatoires.

22h15 — Télé-sélection
Capone. Drame biographique réalisé par Steve Carver. Avec Ben Gazzara, Harry Guardino, Susan Blakely et Sylvester Stallone (amér. 75).

dim. 17 avril

8h00 — Passe Partout

9h00 — Tchaou et Grodo

9h45 — Nicole et Pierre

10h00 — Le Jour du Seigneur
Du Québec.

12h00 — Rencontres
Inv.: Pierre Schaeffer, musicien et écrivain. **Pour une télévsion de qualité.**

12h30 — Cinéma
Les visiteurs du soir.

16h00 — Second regard.
La révolution française.

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h30 — Les beaux dimanches
Mon Royaume pour un bleuet. Anim. Gaston L'Heureux, Louise Latraverse et Gérard-Marie Boivin. Rétro. historique de la région du Lac St-Jean.

20h55 — Les beaux dimanches

Kodo, les tambours du coeur.

21h53 — Divergence

Émission d'information

22h53 — Ciné-club

C'étaient des hommes (The Men Battle-Stripe). Drame sentimental réalisé par Fred Zinneman. Avec Marlon Brando, Teresa Wright et Everett Sloane (amér. 50).



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.